L'ECHO des casernes

NUMERO 3 — AVRIL MAI 77 — 3 FRANCS MENSUEL

1 MAI FETE DES SOLDATS

Toi t'es vigneron dans l'midi
Et c'est dans le nord qu'y a la grève
Si on te laissait dans ton pays
Et qu'on te donne l'ordre de tirer
Tu ne tirerais pas sur ton père
Moi je suis pêcheur dans l'Finistère
Explique-moi pourquoi je tirerais
Sur un mineur du Pas-de-Calais
Tous les travailleurs sont des frères
Faut pas nous laisser possèder.
Ou allons-nous ?
Marche ou crève
Marche ou crève...
Rien à faire
S'il faut tirer sur nos frères
On refuse pas d'tirer
On peut pas tirer
On peut pas viser
Le fusil est bouché
La gâchette est rouillée
Les cartouches mouillées
Rien à faire...rien à faire...rien à faire...
Rien!

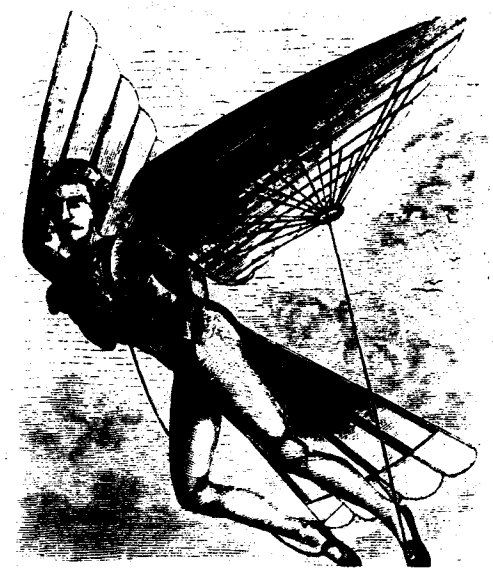

intervention française au Zaïre

Ça y est il y est arrivé. Depuis le temps que ça le tracassait, que ça le démangeait, notre président a enfin pu se gratter.

Depuis pas mal de temps dans les états majors le découragement régnait « nous ne sommes plus bon à rien, seuls les Israëliens peuvent lancer des opérations commando efficaces ». Dans les revues spécialisées les articles se succédaient analysant les déficiences de « notre » armée, l'entrainement des israëliens, la valeur tactique du transall et de l'avion américain buffalo. Enfin tout ça c'est de l'histoire ancienne; pour le Liban il n'avait rien pu faire, pour le Zaïre il n'ont pas laissé passé l'occasion : les différents renseignements se recoupent, l'intervention au Zaïre a été le prétexte à une gigantesque manœuvre commando en temps réel.

Alors maintenant qu'il savent que c'est faisable, à quand une opération Entebbe à la française, bien de chez de nous?

Comité de soutien aux soldats emprisonnés (Coubron-Montfermeil( )
M. et Mme Huré
4, rue des Alouettes
93470 Coubron.

[redacted]

Le CNSLS de Lyon organise un meeting sur la lutte des soldats avec :
— le collectif d'avocat
— la commission d'enquête civile de Grenoble
— des temoignages sur la repression...

Le vendredi 6 mai a la mairie du 6e, rue de Seze a Lyon.

en allemagne fédérale : des comités de soutien aux soldats français en lutte.

Ont déclaré soutenir l'appel lancé dans le numéro 1 de l'Echo des Casernes et encourageant la création du Collectif National de Soutien à la Lutte des Soldats : Simone de Beauvoir (écrivain), Raymond Guglielmo (professeur), Marguerite Duras (écrivain), Dyonis Mascolo (écrivain), Jean-Pierre Vigier (ancien membre de l'Etat Major national des FFI), Pierre Halbwachs (professeur, (ancien déporté), Raymond Bussières (artiste), Daniel Guérin (écrivain).

En RFA existent des comités de soutien aux soldats français en lutte (par exemple à Spire, Freiburg, Tübingen..) qui se réunissent en groupes de réflexion sur l'antimilitarisme, diffusent les journaux des comités de soldats et des tracts pour informer la population allemande de ce qui se passe dans les casernes françaises, font des bombages de soutien aux emprisonnés. Ainsi à Breisach deux militants allemands arrêtés pour cette raison sont intérrogés non seulement par la police allemande mais aussi par des officiers français et la sécurité militaire. Ces comités organisent également des réunions publiques d'information et de soutien, appelant toutes les forces démocratiques à soutenir la lutte des soldats.

appel

Depuis plusieurs années déjà, les soldats ont tenus à affirmer leur solidarité par leur présence dans les manifestations ouvrières.

Cette année, malgré la répression permanente qui voudrait nous interdire de nous organiser dans les casernes, les bases de notre mouvement se renforce : le développement des comités la tenue des premières coordinations régionales, l'établissement de relations avec de nombreuses organisations syndicales et populaires, témoignent de la légitimité de notre combat et notre capacité à représenter la masse des soldats.

Cette année, à nouveau, nous appelons les soldats marins et aviateurs à manifester massivement dans les cortèges syndicaux pour affirmer leur solidarité de combat avec les travailleurs et défendre leurs propres revendications :

— arrêt immédiat de la répression et dissolution de la sécurité Militaire;

— liberté d'organisation dans les casernes et les bases;

— conditions de vie décentes pour les appelés et engagés.

Tous dans la rue le 1r mai
Soldat, sous l'uniforme
tu restes un travailleur

Voici les premiers comités signataires de cet appel :

Coordination des comités
de la région du Sud — Ouest
notamment 24 RIMa de Perpignan et BA 101 de Francazal
BA 102 de Dijon
60 RI de Lons Le Saulnier
34 cc du Valdahon
30 RD du Valdahon
BA 705 de Tours

La répression, de nouveau s'est accentuée. Sans doute la plus étendue depuis l'année dernière et la saisie de la Cour de sûreté de l'Etat. C'est près de cinquante soldats qui ont été emprisonnés en l'espace de quelques jours : Vieux-Brisach, Rastatt, Toulon, Spire, Bourg St maurice (respectivement aux 32e RG, 42e RT, Base aéronavale, 1r RS, 10e RG et 7e BCA)...

Naturellement, pour la SM, il fallait frapper dur avant le 1r mai et tenter d'enrayer ce mouvement des soldats qui, si les médias n'en parle plus, n'en continue pas moins d'avoir une existence réelle et de connaître un développement sans précédent. Il fallait l'empêcher d'apparaître au grand jour à l'occasion de cette fête internationale des travailleurs.

Cela nécessitait une riposte immédiate et étendue; qui soit le fait des familles et amis de ceux qui la subissent; mais aussi de l'ensemble des organisation politiques et syndicales dans lesquelles ceux qui sont reprimés se reconnaissent ou militent; et dont les intérêts, on ne peut le nier, sent étroitement dépendants de l'impact qu'aura eu le mouvement des soldats au sein de cette institution qui n'est coupée de la nation que parce que l'un des rôles que l'on lui attribue le nécessite...

Et les formes que nous avons réussi à donner à ce soutien ne peuvent que nous encourager à l'accentuer chaque jour un peu plus, à lui donner plus de poids et plus d'écho; en faisant en sorte qu'il devienne une réaction « naturelle » et spontanée.

C'est pourquoi nous donnons une large place dans ce numéro aux initiatives locales de soutien et aux formes, nombreuses et bien souvent innovatrices, qu'elles ont revêtu . A la fois parce qu'elles nous paraissent constituer un acquis, et créent un précédent qu'il nous appartient de ne pas laisser sans suite ni retentissement. Pour les soldats, il est un encouragement non négligeable, et la preuve que leur action commence à porter ses fruits. Mais aussi, pour ceux qui déjà avaient compris l'importance de cette lutte.

La riposte est locale d'abord; et nait parfois difficilement, parce qu'elle nécessite pour s'organiser une expérience militante. Elle cherche à se coordonner et nous y contribuerons. Et à se perpétuer. Car bien souvent ceux qui en sont les auteurs sont parfaitement conscients du fait qu'elle n'est qu'une étape dans le soutien civil que l'on peut apporter au mouvement des soldats; et qui jusqu'à ce jour n'a pu se manifester que par à coups. Parce qu'une action plus durable, permanente, nécessite un travail **d'explication** qui ne peut-être entrepris correctement à l'échelon local sans un minimum d'informations.

C'est Coubron-Monfermeil, Joinville, Colombes, Strasbourg, Toulon... C'est les municipalités qui s'élèvent contre la répression et soutiennent la lutte des soldats.

Autant de réactions qui ne peuvent que marquer des points. Et faire la clarté sur les causes de la répression contre laquelle nous nous élevons.

Halte à la répression! Libération des soldats emprisonnés!

A BAS LA REPRESSION !

COMMUNIQUE DU CS DU 32ème RG de Vieux Brisach (FFA)

Après la diffusion du dernier numéro de Sapeur Majeur au 32ème RG de Vieux Brisach, la sécurité militaire a cru bon de mettre aux arrêts les sapeurs Huré, Capron et Maréchal.

Ces messieurs de la S.M ne pouvaient pas supporter que les soldats du 32ème disent la vérité sur leur situation.

- par la diffusion de leur bulletin avant la visite des parents de la 77/02
- par les inscriptions sur les murs de la ville
- par le communiqué dénonçant l'insécurité au Centre d'Entraînement Commando après la mort d'un sous--lieutenant
- par le communiqué réalisé en commun avec les comités de soldats des 152ème RIMéca de Colmar, 57ème RCT de Mulhouse, 153ème Mutzig, BA 132 Meyenheim qui exige l'ouverture d'une enquête publique sur la mort d'un appelé du 12ème Cuirassier de Mülheim.

A l'armée, tout est fait pour séparer les soldats de la population, les couper de la vie civile, pour entourer les casernes d'un mur dr silence. Dès que ce silence est rompu, dès qu'existe un comité rassemblant les soldats qui veulent faire quelque chose, la hiérarchie militaire exige des coupables.

Aussi la SM a-t-elle fouillé dans les dossiers fournis par les Renseignements Généraux, et se fiant aux mouchardages d'imbéciles mal renseignés,elle a mis aux arrêts trois sapeurs. Ceci est parfaitement scandaleux.

Aujoudd'hui,dans tous les régiments les militants politiques et syndicaux sont tous des coupables en puissance . Messieurs de la SM, vous vous trompez lourdement : au 32ème RG comme ailleurs, il y a bien trois ou quatre cent militants politiques ou syndicaux.

COMITE DE SOLDATS DU 32ème REGIMENT DE GENIE. vieux-BRISACH

INTERVIEW DES MEMBRES DU COMITE DE SOUTIEN DE COUBRON — MONTFERMEIL (SEINE-SAINT-DENIS)

l'echo : pourriez vous résumer les circonstances qui vous ont amenés à constituer ce regroupement local de soutien?

Mr Huré : c'est suite à l'arrestation de Pascal Huré et de quelques autres au 32 RG de Vieux Brisach: Nous nous sommes inquiétés de ne pas le voir rentrer; les gradés de sa caserne que nous avions eu au téléphone refusant de nous donner des informations qui ne se contredisent pas .Nous avons insisté et après plusieurs tentatives nous avons fait connaitre au colonel notre intention de le porter disparu s'il ne nous laissait pas lui parler immédiatement : Ce n'est qu'alors qu'il a consentit à nous dire qu'il était aux arrêts de rigueur...et accepta de le faire venir au téléphone.Ce sont des camarades de Pascal qui ont lancé l'idée de constituer un comité de soutien :Auparavant, nous n'avions jamais participé à ce type d'initiatives; Pascal si, mais nous ne le savions pas à ce moment là:

l'Echo : au départ sur quelles bases êtes vous parti? quelles étaient vos intentions?

le comité : Nous voulions avant tout informer au maximum sur ce qui se passait dans les casernes; créer le soutien le plus large possible autour de Pascal Huré et de ses camarades. Dénoncer ces méthodes totalement arbitraires où l'on ne daigne même pas informer les familles des arrestations, perptrées sans raisons exactes , sur simples présomptions.Bien souvent, ce n'est que sur la base d'un « fichage » antérieur pour activité politique ou syndicale , sans faits précis ni jugement, donc sans possibilité de défense.

l'Echo : qu'elles ont été vos initiatives? quels soutiens avez vous recueillis?

le comité : nous avons tout de suite lancé une pétition locale et effectué un certain nombre de démarches auprès de la municipalité et des diverses organisations politiques et syndicales. C'est ainsi que nous avons obtenu le soutien officiel de la municipalité de Montfermeil par le vote d'une motion; celui des sections locales de Coubron et Montfermeil du PC, du PS, et du PSU. Des collègues de Pascal également. Nous avons organisé des réunions d' information pour la population. L'une d'entre elles a réuni 60 personnes...

l'Echo : quel bilan tirez vous de votre action?

le comité : Elle n'a évidemment pas abouti à la libération de Pascal, mais elle a contribué de façon très efficace à briser son isolement; et à faire pression sur les autorités militaires. A Brives par exemple où Pascal vient d'être muté, 2 journalistes l'attendait à la porte de la caserne avant même qu'il n'arrive. Imaginez la tête du colonel...Un des cotés les plus positifs, c'est qu'elle a fourni la preuve qu'il était possible de réagir, d'intervenir directement; alors que bien souvent en pareils cas les gens concernés apréhendent de le faire. D'autre part, elle a permis de rendre public des faits inadmissibles mais ignorés par beaucoup. A cet égard, le nombre et les réactions de ceux qui sont venus aux réunions sont significatives : ils y venaient avant tout pour avoir des informations sur l'armée, et pas seulement sur un cas ponctuel de répression, limité dans le temps; et qui en fait ne reflète que les conditions abbérontes rencontrées à l'armée. C'est davantage d'informations qu'il aurait fallu que nous soyons en mesure de donner. Et cela explique qu'il y ait eu moins de monde aux réunions suivantes.Il faut élargir notre action. Il faut informer mais on ne sait pas trop comment. Ne pas s'en tenir à une action de soutien face à la répression.

l'Echo : comment voyez vous la suite de cette mobilisation sur le plan local?

*le comité :*Je pense qu'il faut essayer de conserver les acquis , de s'appuyer sur ce qui a été fait. On pourrait demander à la municipalité qu'elle organise des réunions d'information, qu'elle soutienne les luttes des soldats. Qu'elle explique les raisons de ces luttes et celles de son soutien. Qu'elle aide matériellement les appelés de la commune et les informe régulièrement.

l'Echo : savez vous que tout dernièrement la municipalité de Chambéry a voté une motion demandant la libération des soldats emprisonnés et affirmant son soutien aux luttes des soldats emprisonnés et affirmant son soutien aux luttes des soldats. Qu'un tract a été distribué à la gare par des membres du conseil municipal? De façon plus générale, pensez vous qu'il soit possible « d'institutionnaliser » à Montfermeil une sorte de « parrainage » permanent des appelés par la municipalité?

le comité : Ce serait bon, effectivement. Cela pourrait être un des moyens de continuer. Mais il faut aussi tout faire pour que cette attitude se répande, ne reste pas une exception...On pourrait en voyer une lettre au conseil municipal de Brive où se trouve Pascal maintenant, avec copie de toutes les signatures individuelles ou collectives que nous avons receuillies. Pour lui demander de soutenir et qu'elle connaisse au moins les faits, et puisse éventuellement soutenir. Ce serait une des façons de briser le mur du silence entretenu par l'armée. Il faut la convaincre que chaque soldat sera suivi en permanence par ses camarades civils et ses proches, qu'il n'y aura pas de coupure civil-militaire...

l'Echo : qu'allez vous faire lorsque Pascal sera rentré?

le comité : Nous allons continuer, maintenir un noyau local. Mais ce qui nous manque le plus, ce sont les éléménts. Il faudrait que vous nous fassiez parvenir le maximum d'informations, tant sur le plan strictement local qu'au niveau national; pour que nous puissions les rediffuser.

Motion d'actualité

Sept soldats du 7ème BCA de Bourg Saint Maurice ont été arrêtés par la sécurité militaire le mardi 15 Mars.
Aucune nouvelle de 6 d'entre eux, dont un militant du MAN et un responsable CDJA de Saône et Loire.
Le 7e, Roland Bernier, membre de la section lyonnaise du MAS étudiant proche de la CFDT, vient d'être muté à Dinan au 11e RAMA avec 60 jours d'arrêts de rigueur et la menace d'être traduit en TPFA.
Quelles charges pèsent donc sur ces soldats pour qu'on leur impose de telles sanctions dans l'arbitraire le plus total (mise au secret, non-information de la famille, jugement sans procès ni avocat)?
Ils sont simplement accusés d'appartenir au comité de soldats du 7e BCA, l'un des comités de la région Rhône--*alpes signataires d'un appel de soutien au mouvement ouvrier et démocratique à la campagne qu'ils engagent dans l'armée pour l'application des droits constitutionnels élémentaires : information, expression, organisation, droit de défense, libre élection de délégués de soldats et de sous-officiers dans les casernes, afin qu'ils puissent exercer leur contrôle sur la vie quotidienne, la sécurité et l'hygiène, les missions et la discipline.*
Conformément aux orientations de la confédération CFDT, l'UD du Rhône :
— Réaffirme son soutien à la revendication de libre élection par les soldats de délégués ayant droit de contrôle sur l'hygiène, la sécurité, les condirions de vie dans les casernes
— Exige la dissolution des TPFA
— S'engage à tout mettre en oeuvre pour que soient immédiatement libérés Roland Bernier et ses camarades.

Congrès de l'UD CFDT du Rhône (26-27 Mars), unanimité moins 2 voix.

— **Création d'un comité de soutien aux emprisonnés de Spire** (notamment Serge Renard). A Colombes au début du mois d'avril ce comité a fait une entrée en scène très remarquée, un premier tract entrainant aussitôt les diffuseurs (deux) vers le commissariat. Au second tract idem : ils étaient alors 19 à être brutalisés pour l'embarquement... Ils ont continué cependant. A la 3e diffusion s'effectuant le dimanche sur le marché, la pétition nationale fut abondamment signée, on remarquait la présence du maire, pas celle des képis...
Pour prendre contact écrire au CNSLS qui transmettra.

TOULON : UNE REPRESSION EXEMPLAIRE

De nombreuses arrestations ont été opérées dans la région maritime de Toulon. Ces arrestations visaient des membres séparés du comité de marins «**Var Mutin** » ,dont un engagé. Ces arrestations ont été précédées d'une longue et patiente surveillance de la S M . Filature dans la rue de marins soupçonnés et guet aux portes des immeubles dans lesquels ils entraient.
L'U D - CGT du Var a notamment été l'objet de cette surveillance et tout laisse à penser que l'U D est sur écoute téléphonique compte tenu de la précision des informations que possédait la S M.
L'U D du Var a maintenant une tradition de soutien aux luttes des soldats. La S M le sait comme elle sait que des militants C G T animaient les luttes des soldats au 405ème R A de Hyères que leur U D a soutenus lors de leur arrestation C'est pourquoi la hiérarchie a mis le paquet et la S M en a rajouté. Celle-ci,accompagnée de la gendarmerie maritime, s'est rendue successivement au domicile de trois civils chez qui elle prétendait que se tenaient les réunions du comité de marins. Il faut préciser qu'une seule des deux perquisitions a pu être opérée, un civil refusant d'ouvrir sa porte à des gendarmes dont la compétence s'arrête aux installations maritimes et qui n'agissaient ni sur mandat d'un juge, ni sur ordre d'un préfet ou du procureur. Outre les doutes sur la compétence de la gendarmerie maritime, il faut préciser que c'est seulement dans le cadre d'une enquête de police préliminaire et lorsqu'il y a flagrant délit que de telles perquisitions peuvent se dérouler. Ce qui n'était assurément pas le cas!
Bien entendu on a reparlé de Gallut et de la cour de Süreté, les pères Fouettard de ces esprits simples que sont les flics militaires.
Linterrogation des marins fut par ailleurs particulièrement dure : menottes aux poignets, garde à vue 11 heures de suite etc...Des arrestations sont intervenues,certains des marins étant envoyés dans des unités de combat (fusillers-marins) après leur mois d'arrêts de rigueur.
A noter que c'est semble-t-il une pression du ministère jugeant trop indulgentes les sanctions proposées par le préfet maritime que des arrêts de rigueur ont été prononcés.
Les familles se sont rendues à Toulon. Par ailleurs des avocats de Paris, de Toulon et de Marseille, membres du collectif des avocats des soldats emprisonnés, sont intervenus par lettre ou directement au centre d'arrêt pour entrer en contact avec les emprisonnés.Si la hiérarchie a res pecté -dans les deux sens- le secret de la correspondance entre les marins et les avocats, ceux-ci n'ont pas pu leur rendre visite. La Ligue des Droits de l'Homme a apporté son soutien de principe à ces démarches. De nombreuses pétitions, motions de soutien des syndicats (section, U L , U D)ont été adressées aux autorités militaires.
Il est prouvé que les militaires emprisonnés, frappés par la répression, ne sont dorénavant pas seuls et que la hiérarcuie tient compte du rapport de force (l'Amiral Jaffrelot a répondu aux lettres des avocats).La centralisation de ce soutien n'a cependant pas été suffisante,ce qui amène la dénonciation de la répression à marquer le pas.
C'est à cette centralisation que doit absolument répondre le

CNSLS.

du coté des comités...

Contribution au débat.

Au cours d'une réunion qui s'est tenue à la fin du mois de mars, notre « jeune comité » s'est penché sur la question des objectifs de lutte et des perspectives d'action. Pour se faire, nous avons jugé nécessaire de partir de l'expérience de comités ayant déjà derrière eux une longue histoire, en particulier sur celle du 24e RIMa publiée dans le n°2 de l'Echo, sous la forme d'une plate-forme de lutte.

Avant même d'aborder le débat sur son contenu, nous avons entièrement adhéré à la démarche adoptée par les camarades de Perpignan. Surtout pour un comité comme le nôtre, qui est en train de se constituer effectivement et qui aspire à s'intégrer au mouvement d'ensemble des comités de soldats, il était très important de pouvoir discuter de nos objectifs et de nos revendications en faisant référence aux expériences et aux préoccupations du mouvement. C'est en cela que la plate-forme du 24e **RIMa nous a été fort utile, et c'est pour cela que nous saluons cette initiative.**

Le débat sur le contenu a révélé un accord assez profond avec les positions exprimées dans la plate-forme et les objectifs qui en découlent. Nous n'y reviendrons donc pas et nous insisterons plutôt sur les questions qui nous paraissent continuer et poser les problèmes, et il y en a éventuellement deux :

1— La première question est celle de « l'encasernement ». La plate-forme ne se prononce pas clairement la dessus : doit-on admettre, pour permettre un « réel apprentissage des armes » (plate-forme du 24e RIMa), avec lequel nous sommes unanimement d'accord, une forme ou une autre d'encasernement des appelés? Nous pensons que pour répondre à cette question, il faut distinguer deux choses :

— d'une part le nécessaire de certains appelés (le moins possible bien entendu) qui implique qu'ils soient logés près des lieux où se déroulera leurs apprentissage; ce logement pourrait se faire sous forme de **foyers** de jeunes appelés.

— d'autre part les locaux, les terrains, les matériels nécessaires à l'apprentissage.

Ils nous parait indispensable de dissocier ces deux choses ce qui revient, de fait à remettre en cause l'encasernement, qui justement, les réunit dans la même enceinte murée. C'est une remise en cause fondamentale des conditions de vie de l'appelé.

2— La 2e question est celle des « manœuvres », ou plutôt des « exercices sur le terrain ». Nous pensons qu'un « réel apprentissage des armes », toujours lui, c'est très important, passe nécessairement par certains « exercices sur le terrain ». Mais nous pensons qu'il faut remettre en cause complétement la conception des « manœuvres » qui s'efforcent de reconstituer les conditions matérielles d'un imaginaire conflit et reviennent le plus souvent à considérer qu'il faut que les appelés « en chient » pour être endurcis, pour supporter les conditions de vie du soldat en guerre. Il faudrait prolonger la reflexion, mais ça nous parait être le point de départ indispensable à toute analyse concrète sur la question.

Outre ces deux questions nous avons soulevé quelques points de détail que nous considérons comme secondaire. Maintenant nous nous sommes fixés pour but d'élaborer, à partir de ce premier débat, une plate-forme de luttes immédiates pour notre régiment... Bientôt nous serons prêts à passer à l'action.

Un comité de Soldat de la IIe région militaire.

directeur de la publication : Pierre Jacquin
édité par les éditions gl
8, rue du Grand Prieuré 75011 Paris
Imprimerie de l'Ile de France
94. Choisy le Roi:
numéro de commission paritaire 58834.

APPEL de la COORDINATION RHONE -ALPES des COMITES DE SOLDATS .

Contribution au débat (suite).

ELISONS NOS DELEGUES POUR EXERCER NOTRE CONTROLE DANS LES CASERNES .

1 Nous ne voulons pas être des zéros sociaux .

En tant que soldats, travailleurs sous l'uniforme, notre condition est encore aggravée par le plan d'austérité : combien d'entre nous trouveront un emploi après le service militaire alors qu'il existe aujourd'hui plus d'un million de chômeurs ? *Nous ne voulons pas être des zéros sociaux après la casernes.*

Comment supporter les mesures d'austérité alors que notre solde est déjà ridiculement faible et que nous devenons une charge de plus en plus lourde pour nos familles, nos conjoints. Que pouvons nous faire avec 210 francs par mois pendant nos rares permissions ? ***Nous ne voulons plus être des zéros sociaux hors de la caserne .***

C omment supporter de n'avoir que le droit de se taire pendant un an ? Après les mois de classe, c'est à dire d'arbitraire incessant et d'engueulades renouvellées, c'est de longs mois d'ennui, de permanence, de gardes inutiles, de travail sans limitation de durée . Comment accepter que l'on nous refuse les droits démocratiques élémentaires , comment accepter de vivre dans des conditions d'hygiènes et de sécurité souvent défavorables, comment accepter de n'avoir que le droit de se taire ? ***Nous ne voulons plus être des zéros sociaux dans la caserne.***

2 BIDASSE EST MORT.

Aujourd'hui les soldats s'organisent.

Ils exigent d'être considérés comme des citoyens sous l'uniforme .

Ils revendiquent le droit d'expression , de réunion d'information, d'organisation (notemment syndicale).

Ils exigent d'être considérés comme des travailleurs sous l'uniforme,

Ils revendiquent une solde égale au SMIC (déduction faite des avantages en nature)40 heures par semaine, la récupération des heures supplémentaires .

Ils veulent un service à 6 mois, avec libre choix du lieu et du moment de leur incorporation en métropole et le droit véritable à l'objection de conscience.C'est pour faire aboutir ces revendications que naissent les ***comités de soldats.***

Malgré la répression systématique , chaque offensive du gouvernement s'est soldée par un échec et a vu le mouvement se renforcer. Malgré le procès de Draguignan, malgré les inculpations devant la cour de sûreté de l'état dont un des juges vient de reconnaître l'illégitimité, malgré les inculpations dans les casernes, les comités se multiplient, se coordonnent au niveau régional. A chaque offensive de la répression , le soutien civil s'élargit comme le montre aujourd'hui la création d'un collectif d'avocats qui exigent le droit de visite et de défense des soldats inculpés , comme le montre les nombreuses protestations des organisations CGT, CFDT, FEN, contre la répression , comme en témoigne la campagne victorieuse menée dans la région par les organisations syndicales pour la libération des soldats du Bourget.

3 LEUR REPONSE : PARTICIPATION BIDON.

Face à la pression du mouvement des soldats , le gouvernement a déjà reculé (augmentation de la solde , modification du régime des perms, transport un peu moins coûteux).

Face à la volonté des appelés de n'être plus des zéros dociles, corvéables à merci, face à leur volonté de contrôler leur propre sort , le gouvernement a prévu de faire « participer » les appelés . Des commissions sont prévues par le réglement . Le chef de corps les crée, s'il le veut , définit leur rôle et y nomme les appelés qu'il veut .

Ces commissions ne décident rien mais elles peuvent donner leur avis si on leur demande.

En réalité, la hiérarchie, effrayée par la détermination des soldats dans leur revendication, se refuse à mettre en place des commissions bipartites .Le mouvement des soldats refuse ce simulacre de participation.

Nous exigeons la mise en place de ces commissions paritaires, une redéfinition de leur statut , avec le droit notemment de décision et de la libre élection des***délégués de soldats dans ces commissions.***

N ous revendiquons que les appelés élus aux commissions puissent discuter et rendre compte des problèmes posés et des réponses apportées. Nous revendiquons un local avec des permanences pour les délégués, afin que tous les soldats, puissent lorsqu'ils le désirent , consulter leur représentants, faire connaître leurs revendications, leurs réclamations.

4 NOTRE REPONSE : LE CONTROLE DES SOLDATS .

Mais le contrôle des soldats ne peut se limiter à la participation , aux commissions paritaires .Appelés , petits engagés , nous exigeons d'élire nous même des délégués pour exercer notre contrôle sur la caserne, par chambrée , services , ateliers , sections ,compagnies , regroupés dans un comité de caserne indépendant de la hiérarchie pour exercer notre contrôle.

1 Sur les conditions de sécurité:

Plus d'accidents dus à l'imprudence ou à l'imbécilité des gradés, comme à Chézy ou à Taillefer, halte auxcourses en montagne sans équipement de sécurité et avec un encadrement sous-formé.

Contrôlons nous-mêmes les conditions de sécurité avant chaque exercice ou maneuvre, dans les batiments (chauffage défectueux, sécurité dans les ateliers et services négligée) pendant les transports , non aux véhicules militaires sans ceintures de sécurité, non à l' entassement dans les « camions de la mort » , non à la formation bâclée des conducteurs . Exigeons le respect des normes civiles pour les transport en commun .

2 SUR LES CONDITIONS D'HYGIENE :
Election d'une commission « hygiène et sécurité » (pour éviter les intoxications alimentaires comme au Bourget et à Bourg-st-maurice, etc...)
3 SUR LES CONDITIONS DE GESTION :
Des délégués pour contrôler les livres de compte dans les casernes et la comptabilité des divers services .Pour contrôler les dépenses ; halte aux destructions de stocks d'essence ou de munitions pour ne pas avoir à réduire le budget de l'armée. Halte aux privilèges abusifs (gradés se faisant reconduire chez eux aux frais de la collectivité) Halte à l'exploitation éhontée des appelés par les engagés lors de leurs petites réjouissances (Noël , jour de l'an....)
4 SUR LES CONDITIONS DE VIE :
Non aux horaires sans limitation, aux nourritures quantitativement et qualitativement insuffisantes , aux gardes et permanences inutiles , affectations et mutations arbitraires, aux emplois du temps débiles.
5 SUR LES MISSIONS :
Exigeons de pouvoir contrôler les missions qui nous sont confiées. Refusons les missions briseuses de grèves comme lors de la grève des éboueurs de Lyon , de l'AREAà Chambéry .Refusons l'hébergement des gendarmes ou des CRS lors de grèves dans la région (Besançon et LIP , Le Bourget et l'AREA) .*Refusons les maneuvres* a contenu politique réactionnaire (poursuite de l'ennemi intérieur, de l'ennemi venu de l'est, des mouvements autonomistes).
6 SUR LA FORMATION MILITAIRE :
Halte au bourrage de crâne dans les stages commandos , d'invitation à la guerre civile , aux défilés intensifs, à la parade. Pour une véritable formation militaire.
7 SUR LA DISCIPLINE;
Exigeons des délégués pour pouvoir déposer nos réclamations, pour avoir la connaissance de nos dossiers . des motifs de punitions , pour obtenir un véritable droit de défense des soldats face à l'arbitraire de la hiérarchie (accès au dossier ,droit de prendre un avocat civil, publicité des débats, suppression des juridictions d'exception) .

Coordination Rhones-Alpes des comités de soldats
93e RAM GRENOBLE
BA 725 LEBOURGET
BA 942 MONT-VERDUN
7e BCA BOURG-st-maurice
75e RI VALENCE
Quartier général frère
Des soldats du 27e BCA ANNECY

nous avons reçu :

— « Ras le vase » n°3
journal du CS 67e RI Soissons
— « Ramalarme » n°9 et 10
journal du CS 3e RAMa Vernon
— « Le petit sapeur en rouge » n°2
2 RG de Metz
— « L'hélice dans la vallée » n°5
BA 725 Le Bourget du lac
— « Le moral de l'appelé » n°6
151 RI METZ
— « Tonnerre de Brest » n°11
Comités de marins de Brest

MANOEUVRES ALPINES

« GENTIANES 77 »
Elles se sont déroulées du 21 au 25 mars dans le massif du Queyras et la Haute Ubaye, du nord de Barcelonnette jusqu'à Guillestre.
LE SCENARIO.
Une crise internationale s'installe. peu à peu en europe. A l'origine, un changement de gouvernement en Italie mis en minorité par la chambre et des manifestations de masses.
Ce gouvernement fait appel aux pays du pacte de Varsovie pour rétablir l'ordre par la force armée.La dissidence italienne s'expatrie alors dans les Alpes françaises où elle constitue des bases à partir desquelles elle mène des actions contre le gouvernement d'obédience étrangère.
Deux régiments du pacte de Varsovie franchissent la frontière pour éliminer les noyaux de résistance .La Division Alpine , en alerte 24h sur 24h depuis quelques temps reçoit l'ordre le 19 mars de s'engager contre ces régiments rouges pour rétablir l'intègrité du territoire et désarmer la dissidence.

DEROULEMENT.
*les deux régiments étaient représentés par le 11- BCA et le 15- BCA de Briançon.
* La division Alpine comprenait le reste des unités alpines : 6-, 7-, 13-, 27- BCA
Moralité : l'armée française respecte une stricte neutralité politique bien dans la grande tradition républicaine, que celui qui a rit se dénonce.....
Informations transmises par le CSLS Lyonnais.

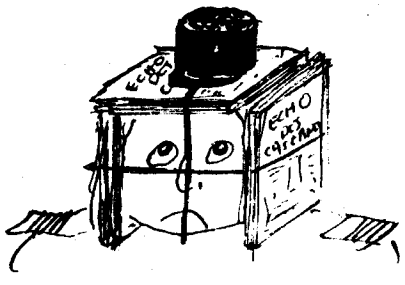

V.P.

comprenez bien et ecoutez bien
ce que nous voulons...

Communique du comite de soldats du 24e *RIMa de* Perpignan

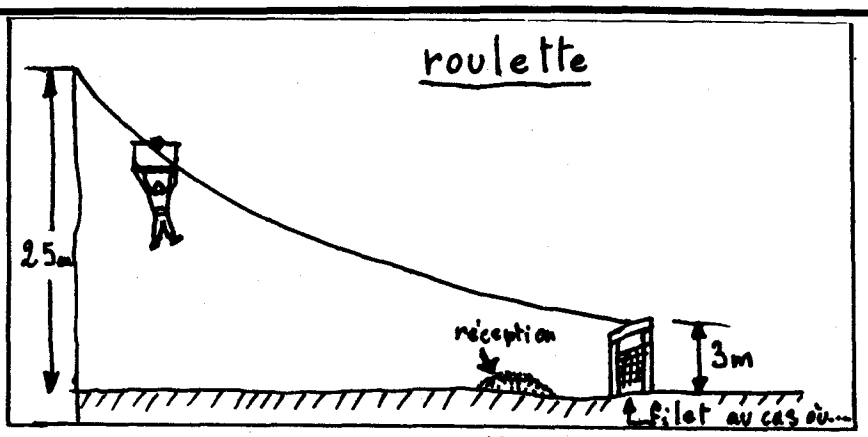

Le mardi 29 mars, en début d'après midi, un grave accident s'est produit à l'intérieur du 24e RIMa lors d'un exercice sur la **piste du risque** et alors qu'ils effectuaient la passage de la « **tyrolienne double verticale** », quatre soldats (les soldats Bonnet, Ganoa, Atrazic et Chamard) de la 3e Cie de commando, ont été précipité dans le vide par la rupture simultanée des 2 cables et de la tyrolienne;

ce qu'il faut savoir :

2— **le passage avait été ouvert par un seul homme** (en l'occurance un caporal appelé). La résistance du cable n'avait pas été testée malgré une longue inutilisation et la chute brutale de la température.

2— **quatre soldats étaient engagés en même temps,** sur ce cable (en général, trois dont un seul au milieu) Pourquoi? simplement parce qu'à quatre, ça remue un peu plus et que les gradés aiment bien voir les soldats se paniquer.

3— **il n'y avait pas de filet de protection** sous cet obstacle considéré comme « facile » puisqu'il n'est guère qu'à... 3 mètres du sol!

4— **la main courante** à laquelle les soldats attachent un mousqueton d'assurance pendant l'exercice a cassé en même temps que le cable porteur, Cette main courante n'a pas été vérifiée depuis des mois.

Le résultat :

— un soldat bléssé à la tête et hospitalisé (il s'est assomé dans la chute)

— un soldat a eu la jambe cassé

— les deux autres sont simplement contusionnés

Cet accident intervient alors que « la reprise en main » du régiment par le **colonel** Jan commence à se faire sentir de plus en plus :

— intensification du crapahut (marches, combats, stages commando)

— intensification de l'entraînement physique et sportif (ski militaire, cross régimentaire tous les deux mois de 8 km...)

— durcissement de la discipline et « mise en capacité opérationnelle » de la CCS (Cie de commandement et de soutien). Cette Cie composé en grande partie des employés du régiment (dactylos...) va être « militarisé » et suivra un entrainement physique plus poussé.

Mais surtout, cet accident révèle les risques que la hiérarchie militaire est prête à prendre pour accentuer encore sa main-mise sur les soldats. Cet accident intervient alors que l'on vient de restaurer un autre obstacle de la « piste du risque » (la roulette) où il y a un moins de deux ans un soldat s'était rompu la colonne vertébrale.

Le comité de soldat du 24e RIMa rapelle une fois de plus qu'il est opposé au crapahut intensif et abrutissant, aux risques incalculés de la piste du risque et renouvelle son exigences en ce qui concerne les conditions de sécurité dans lesquelles ces exercices sont effectués.

A l'heure où l'on parle de faire l'instruction des recrues du contingent 77/O6 dans les camps de **Rivesaltes et de Saint-Laurent de la Salanque,** le comité de soldat s'élève avec vigueur contre toute tentative de faire passer cet accident pour un « accident inévitable » il est à craindre que de tels accidents ne se renouvellent (et ç'aurait été la mort sur d'autres obstacles tels que le « pont de risque ») où la tyrolienne « double horizontale » et ne soient étouffés dans le silence des casernes et des camps.

— refusons les exercices dangereux

— exigeons des conditions de vie et de travail décentes

— pour l'application totale et complète de la plate forme de revendications du comité de soldats du 24e RIMa (600f par mois, service à 6 mois, 48 heures de repos hebdomadaires)

Soldats, sous l'uniforme nous restons des travailleurs, exigeons nos droits d'information, d'expression et d'organisation.

Perpigan,
le 30 mars 1977
Comité de soldats du 24e RIMa

dernière minute : la publication de ce communiqué va inévitablement entrainer et répression à l'intérieur du 24e **rima**. Nous demandons à tous les travailleurs et les démocrates, à toutes les organisations politiques et syndicales de rester vigilants. La voix des soldats en lutte contre l'armée réactionnaire et pour les droits démocratiques ne doit pas être étouffée.

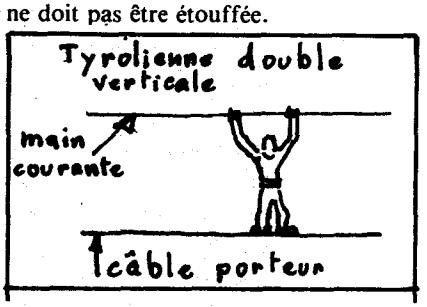

le sapeur majeur journal du Comité de soldats du 32e

Journal du Comité de soldats du 32e RG de VieuxBrisach

Le prix des permissions

Il est 15H 30. Un vendredi comme les autres, le coup d'envoi est donné: le sac dans une main, le porte monnaie dans l'autre, et la permissions entre les dents, le sapeur du 32e RG commence le marathon. Premièrement le car, pourvu qu'il y en ait assez, sinon il faut attendre les berliets, et le train est raté! Une fois dans le car, il faut payer quatre francs, se serrer, se tasser et espérer qu'il ne sera pas arrêté à la douane car les trains n'attendent pas. Ensuite c'est la gare, la queue pour les billets, la queue pour pénétrer sur le quai, la queue pour monter dans le train, et de nouveau entassés, debout dans les couloirs pour la plupart; entre 5 et 10 heures de train selon la destination et ensuite chacun pour soi : le car, le métro, le taxi; le stop ou les parents, les amis...

Voici un exemple : beaucoup de sapeurs, habitant Calais ou sa région, arrivent à Dunkerque à 1h30 du matin après un changement à Lille. Là ils doivent rejoindre Calais en stop ou bien souvent à pieds. Distance : 40 km! Voilà en moyenne 8h de la permission passé;

Coût de l'opération :

Pour Paris 4f de car, 25f de train, 1,50f de ticket de métro **total 30,50F**
Pour le nord 4f de car, 36f de train total environ 40f
Prix total pour la permission :
Paris 60F
Nord 80F

En comptant un voyage gratuit par mois, plus deux perms par exemple (ce qui n'est pas toujours le cas, mais nous en reparlerons) celà fait entre 120f et 160F, rien que pour les transports. Sur 210F de solde, c'est beaucoup! combien d'entre nous ne partent pas en 36h par manque de moyens financier (surtout en fin de mois).

Il reste la solution d'essayer de voyager sans billet. Nous l'avons tous fait au moins une fois. Il suffit évidemment de ne pas se faire prendre car c'est l'amende, entre 150 et 200F. Pour un civil les choses s'arréterrait là, mais pour nous militaires, c'est en plus un **motif** (donc des arrêts) et éventuellement du « rab ». C'est ça la justice militaire!

Pour la même faute, le militaire écope trois fois plus qu'un civil, pour un salaire 7 fois moindre! Les trajets militaires doivent être gratuits pour les FFA comme en France. **Luttons pour obtenir les transports gratuits!!!**

COMMUNIQUE DU
CS DU 8e RT

communiqué du comité de soldats du 8- RT

Au début du moisde mars 77, un adjudant du 8- RT s'est fait déchiqueté la main par une grenade réelle, lors d'une manoeuvre au camp de Ruchard près de Tours.

Plusieurs soldats qui participaient à la manoeuvre aurait pu être blessés voir tués. Le lieu n'était pas prévu à cet effet et aucun véhicule d'ambulance n'était sur place.

La hiérarchie militaire joue avec la vie, la sécurité des soldats; ce n'est pas tolérable. Nous dénoncerons à chaque fois ces « accidents » que la grande muette veut cacher.

Nous devons imposer des commissions d'enquètes civiles avec la participation des syndicats ouvriers, où les appelés auront la parole.

LIBERATION DES SOLDATS EMPRISONNES.

Nous proclamons notre solidarité avec les soldats emprisonnés en RFA : à Spireet à Vieux Brisach; en France : à Bourg St Maurice, à Toulon etc.

C'est une riposte d'ampleur du mouvement ouvrier, syndical et de tous ceux qui refusent cette armée qu'il faut pour faire échec à la repression du gouverne ment et de ses sbires de la sécurité militaire.

DROIT D'ORGANISATION DANS LES CASERNES. VIVENT LES COMITE DE SOLDATS

le 4 avril 1977.

A DADA SUR MON BIDET !

Journal du C.S. du 2ème R.H. d'Orléans .

LA MENINGITE AU 1er ESCADRON

Il y a trois semaines, un cas de méningite a été découvert au peloton commando du 1er escadron. Pendant plusieurs jours le copain est resté en chambrée, sans soins et sans voir de médecins...

La méningite est une maladie grave, épidémique, mais la hiérarchie nous a abreuvéde bobards au lieu de nous informer et de faire le nécessaire en matière de prévention. Les silences du commandement auraient pu couter la vie à notre camarade et peut-être à d'autres. Ainsi à l'école de sous-off de St-Maixent, il y a eu deux morts par méningite ces derniers mois (annoncé par le collectif de soldats de l'ENSOA).

Ne tolérant pas l'intolérable, le CS a décidé de mener l'enquête sur la méningite et d'informer tout le régiment sur les symptomes, les risques et les moyens de protection contre cette maladie contagieuse.

La méningite est une infection des enveloppes du cerveau et de la moëlle épinière qui se transmet d'individu à individu par la parole, les postillons, la toux. Les microbes se logent dans la gorge et tout porteur de microbe est contagieux même s'il n'a pas lui même la méningite.

Au début, on souffre de violents maux de tête et de douleurs dans la nuque et de vomissements. La nuque est raide et il y a de la fièvre. Au bout de quelques jours on est plus ou moins dans le cirage et cela évolue vers le coma et la mort si on n'est pas soigné. C'est une urgence et tout retard dans le traitement peut entrainer des séquelles graves et définitives (convulsions).

Voilà à quoi nous exposent les mensonges de salopards comme le sous-lieutenant Selsis qui déclarait qu'il ne s'agissait pas d'une vraie méningite. Depuis quand les traineurs-de-sabre sont ils des experts en méningite ?

La méningite évolue par épidémie dans les collectivités (écoles, casernes...) et tout cas doit être obligatoirement déclaré à la direction de l'action sanitaire et sociale du département.

Nous posons la question : cela a-t-il été fait ? La population d'Orléans a le droit de savoir qu'à cause des conditions déplorables d'hygiènes qui règnent au 2ème R.H. , le quartier Senis est un réservoir à épidémie !

Quant à la quarantaine, elle est de dix jours pour l'entourage du malade. Ceux qui ont été mis en quarantaine savent bien comment ces mesures ont été appliqué avec l'appui du chantage aux perms, l'absence de toute information réelle...

Mais cela ne suffisait pas au tableau de chasse : le 10 février, trois copains du peloton commando (encore lui) en bivouac pour trois jours tombent malade, ce qui permet à l'inénarrable menteur du mois, le s/s lieutenant Selsis de récidiver et de faire tant et si bien que personne ne s'est porté consultant pour ne pas se faire sucrer sa perm.

D'autres épidémies graves (hépatites virales, polio...) ou moins graves sont possibles. Mais chaque jour, nous sommes victimes de maladies moins « dramatiques » mais provoquées par les **mauvaises conditions d'hygiène;** on y a tous eu droit, aux une ou aux autres: galle, mycoses, diarrhées, poux...

Le commandant joue avec notre santé et avec notre vie, ne lui laissons pas les mains libres.

Contrôlons collectivement les conditions d'hygiène et de sécurité dans les chambrées, les cuisines, pendant les exercices!

Exigeons la création d'une commission hygiène sécurité (comme dans les entreprises) avec des représentants élus des appelés!

Exigeons et contrôlons l'application des normes civiles en matière de sécurité et d'hygiène!

Pour cela, il faut lutter pied à pied pour nos droits, briser la conspiration du silence, ne rien laisser passer; il faut discuter avec les petits engagés qui eux aussi sont confrontés à ces problèmes dans leur travail.

SPIRATE ROUGE est paru.

UN ACCIDENT PREMEDITE

Voilà maintenant plus d'un mois que la 77/02 goute aux plaisirs de la 2-Compagnie! Bien entendu la malheureuse perm de fin de mois doit être méritée : amors en avant pour les manoeuvres!!!et toc!!! Une prime pour les rampouilles pour chaque sortie!!! Et toc!!! à tous les coups des blessures pour les appelés. Il faut dire que les ramps ont de ces petits jeux pour mériter leurs primes. Le moins dangereux est encore de monter et descendre , sac sur le dos, d'un camion en marche! Le dernier n'est pas mal non plus : faire bruler un fumigène dans un camion en marche, il y a de quoi vous décaper les voies respiratoires!Peut-être ne connaissez vous pas l'histoire.

Il était une fois à DUDEN, un camion avec 18 boeufs à l'intérieur et un fumigène soigneusement attaché avec du fil de fer pour qu'on ne puisse pas le retirer. Pendant que le camion roulait, un sergent (le plus lâche ou le plus faible ou le plus con de la bande de joyeux rigolos qui avaient attaché le fumigène) l'a fait sauter.

RESULTAT : 10 appelés intoxiqués à l'infirmerie, le colonel a bien ri, mais comme il y avait une crosse de fusil brulée et une caisse de Berliet noircie, il a dû mettre 4 jours d'arrêts au sergent (combien aurait eu un appelé?). Il a fallu que le général lui explique que c'était un peu (!) plus grave que ça pour qu'il rajoute, après coup, et à la surprise du sergent, 10 jours d'arrêts de plus.

EN FAIT, c'est beaucoup plus grave que celà, un appelé risque de perdre la voix. Depuis plus de 3 semaines, il est à l'infirmerie « misère » ou on le soigne à coup d'aspirine. Pourquoi le garde-t-on là? Pourquoi ne pas l'avoir envoyé dans un hopital ou on pourrait le soigner sérieusement sinon pour étouffer l'affaire. Le capitaine et le colonel n'en sont pas à leur coup d'essai, ils ont déjà des pieds gelés sur les bras (75.12) sans compter les multiples accidents qu'ils disent être de routine. Ce n'est pas ce qui les empèchera d'avoir leur avancement.

SPIRATE ROUGE

Un mort à l'Ecole de St-Maixent. Respect des mesures d'hygiène !

Un élève de l'Ecole de sous-officier d'active de Saint-Maixent (Deux-Sèvres) vient de mourir atteint d'une méningite cérébro-spinale. Des mesures de consignes sanitaires ont été prises. Ces mesures, insuffisantes, sont les mêmes que dans les deux cas précédents qui ont eu lieu en juin et novmebre 1976 : une semaine de consigne sanitaire (du lundi 10 au samedi 15 janvier) pour les élèves et appelés, alors que les gradés sont consignés chez eux (risque de contamination de leur famille et de la population civile) et que les engagés continuent leurs manœuvres habituelles (même rythme, avec six heures de sommeil). Il y a même encore des déplacements au camp de la Courtine.

L'ensemble des soldats doute actuellement de ces mesures et demande que des mesures sanitaires sérieuses soient prises, notamment une désinfectation totale des locaux militaires.

Déjà démunis de toute liberté d'expression, d'information et de réunion, nous refusons que par irresponsabilité l'armée ait droit de vie ou de mort sur nous. Nous revendiquons le respect permanent des règles d'hygiène et non seulement lorsqu'il y a une inspection.

Transmis par le Collectif d'information sur la vie des casernes — St-Maixent.

L' INSECURITE MILITAIRE !...

QUELQUES RENSEIGNEMENTS GENERAUX SUR LA SECURITE MILITAIRE...

les textes

C'est par le décret d'etat-major 55.756 du 5 avril 1961 que la sécurité militaire est créée. Ce décret la définit comme un « service spécialisé dont disposent les différents échelons du commandement pour leur permettre d'assurer la protection des informations, documents, matériels et établissements contre les ingérences et menées subversives tous ordres. »....« le personnel du corps spécial de la sureté aux armées a pour rôle, dans la zone d'action de l'autorité militaire dont il dépend :

- de recueillir, notamment en assurant la liaison avec les services civils compétents, tous renseignements de police pouvant contribuer à assurer la sécurité des forces armées.
- de prendre , en liaison avec les services de prévôtés aux armées, toutes les mesures nécessaires pour prévenir les crimes et délits contre les forces armées et en assurer la répression. »...«...a cette fin, et selon les directives reçues, la direction de la Sécurité Militaire...prévient et recherche à l'intérieur des enceintes militaires et en tous lieux auprès du personnel des armées (et seulement auprès de celui-ci) les menées pouvant porter atteinte à la discipline et au moral des personnels, au secret et à l'intègrité des documents, des matériels et des établissements. »

l'organisation de la sécurité militaire

D'une manière générale, l'organisation de la D.S.M. est juxtaposée à celle du commandement.

Placés pour emploi auprès des commandants de régions militaires, maritimes, aériennes....des commandants de divisions...se trouvent les PSM (postes de sm). Ils relèvent d'une double autorité : de celle du directeur de la SM qui les actionne et les controle sur le plan technique; et de celle du commandement territoriale ou opérationnel qui les emploie et les oriente.

Aux points sensibles se trouvent les DSM (détachements de la sm).

faut savoir que :

Les personnels de la sm n'ont aucun pouvoir répressif par eux mêmes. Il leur faut appeler les concours de la police et de la gendarmerie.Les officiers et agents de Sécurité dont dispose dans les corps et établissements l'autorité investie du commandement appartiennent non pas à la dsm mais au commandement qui les désigne en accord avec la dsm.

Le délai de garde à vue dont dispose la justice militaire n'excède pas 48h plus 24h.

le délire de nos maigret en uniforme.

Si, à l'origine, le SSFA (Service de Sécurité des Forces Armées) a été conçu pour conjurer les tentatives d'infiltration de l'ennemi extérieur, c'est dans le fumier de la guerre d'Algérie, qui a vu un détachement d'ultras partir àl'assaut de l'état, et un contingent s'organiser pour lui faire obstacle, que la sm s'est trouvé un nouveau souffle. Dans la foulée de la Défense Opérationnelle du Territoire, le pouvoir lui assigne une nouvelle tache : l'ennemi intérieur.

Dans un article d'octobre 1976 le Directeur de la SM, le Général de Division Gérard Morens, nous l'assure :

« Dans le cadre à la fois mouvant et parfaitement orchestré de l'agression dont l'armée est l'objet ces dernières années, la DSM recherche les cause et les facteurs d'atteinte au moral et à la discipline. En effet, des agents subversifs tentent, par toutes sortes de moyens, de rompre la cohésion des unités, de saper la confiance réciproque des diverses catégories de personnels, de détruire les principes fondamentaux de l'institution militaire.» Et notre général, qui a plus d'une astuce dans sopn képi, de supputer : « ces agents subversifs, conscients ou non, avancent quelques fortes revendications parmi lesquelles « la supression de la SM » figure ern bonne place. c'est une « exigence » encourageante: on ne réclame la supréssion que de ce qui nous gène...» ben voyons.....

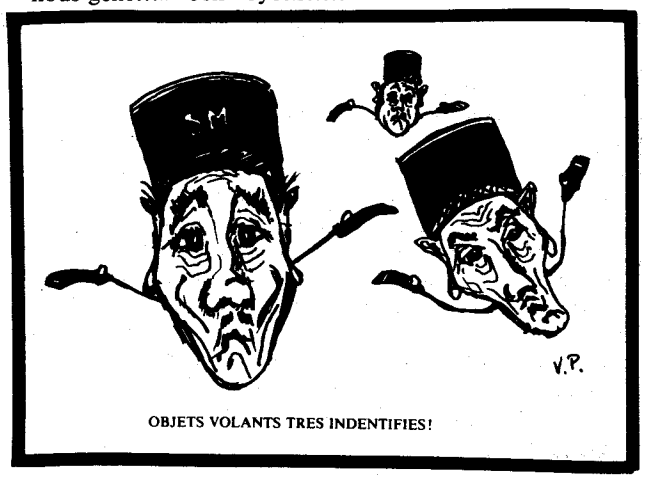

OBJETS VOLANTS TRES INDENTIFIES!

L'ADJUDANT TIFRICE MENE L'ENQUETE...

Le mois dernier nous publiions, en dossier, trois témoignages sur les intérrogatoires de la sécurité militaire. Depuis, la hiérarchie militaire s'est chargée d'illustrer dans les faits ce que nous imprimions. Plus de 50 soldats sont passés en quelques semaines dans les pattes des maigret kakis.

Les témoignages du numéro 2 de l'Echo sont tout à fait confirmés, dans les grandes lignes, par les dernières opérations de la SM. Il faut absolument savoir que dorénavant la SM a dépassé le stade du tatonnement et de l'amateurisme. Chaque enquête est menée avec le plus grand soin et pour celà, elle emploie de grands moyens :filatures, repérages, infiltrations, intoxications psychologiques de comités de soldats etc...On peut tout à fait reconstituer les grands traits du scénario d'une enquête de la SM : tout d'abord une enquête très longue et très patiente aucours de laquelle le commandement amasse le maximum de données : repérage des militants connus avant le service militaire grâce aux Renseignements Généraux : militants syndicalistes,du PCF, d'extrême gauche, de la JOC etc.. et recherche, dans leur passé, dans leur vie familiale de ce qui pourrait faire un moyen de chantage : usage de drogue, condamnations avec sursis, problèmes familiaux, affectifs.

Toute l'enquête de la SM consiste à cerner de plus en plus près le comité de soldat : analyse des moyens d'expression, des formes d'organisation etc. Qu'elle agisse par infiltration d'un indicateur, ou par renseignement indirect d'appelés ou d'engagés travaillant pour son compte, la SM essaye de connaitre l'organigramme du comité, d.e savoir qui fait quoi

L'arrestation de soldat est donc la conclusion de cette enquête, au contraire des années passées ou la sm commençait l'enquête par des interrogatoires massifs qui n'aboutissaient souvent sur rien.

A ce moment là, la sm cherche à conforter par des déclarations écrites (procès-verbaux de gendarmerie) les résultats de son enquête qui ne produisent jamais (ou presque) *des preuves tangibles, valables par exemple devant un tribunal.Pour obtenir ces preuves, dénonciations ou reconnaissances, la SM pratique des interrogatoires de plus en plus longs, à grand renfort de chantages, injures etc. et quelquefois de violence physique.*

Il ne faudrait pas croire que ce scénario soit immuable ni surtout infaillible : par exemple une récente descente au 24eme RIMa de Perpignan, même si elle a aboutit à l'arrestation de 2 soldats, n'a pas du tout entamé l'activité du comité de soldat. Tout dépend de la capacité des comité de soldats à préparer leurs propres militants à parer, dans la vie quotidienne aux tentatives répressives

suite de la page 19

« 68 dans les casernes »

Tous nos désagréments, ne les devions-nous pas à ces ouvriers en grève et à ces étudiants? C'est eux qui nous empêchaient de sortir en permission. C'est eux qui faisaient manquer de pain à nos familles. Ainsi vitupéraient les officiers, tout en créant par la répression, un climat insupportable de suspiscion et de dénonciation.

Les informations nous venaient de la radio et de l'encadrement qui lui, pouvait sans mal tourner la consigne.

Par ailleurs « Radio-bidasse » lançait des bruits incontrôlables, qui nous nargaient fortement. Des armes avaient été volées dans telle caserne, apprenait-on. La légion était en route pour Paris. On avait saboté tel parc à camion. 500 soldats d'une unité faisaient une grève de la faim en solidarité avec les grévistes.

c'était le 1 mai l'année dernière

Le 1r mai, ça commence le 1r avril (à quelques jours près). C'est à dire lorsque la décision est prise de manifester avec les travailleurs comme les autres années. Ce n'est pas parce qu'on est à l'armée qu'on va perdre toutes les bonnes habitudes. Donc avec quelques copains on décident de venir à Paris, représenter son comité et montrer que malgré les déclarations du pouvoir que les soldats sont toujours aussi combattifs.

Les derniers jours dans la caserne il y a comme une tension, les gradés sont nerveux. Enfin la perm est accordée et le passage du poste de police avec son uniforme dans le sac est un peu déplaisant mais dans le train ce mauvais moment est vite oublié. Après une nuit passée chez des copains à Paris c'est la préparation de la manifestation. Pour beaucoup d'entre nous c'était la première manifestation à Paris. Place de la Bastille c'est avec étonnement que les camarades regardaient la foule énorme des manifestants. Entre les reportages édulcorées de la télévision et la réalité il y a un gouffre que beaucoup découvraient.

Une seule consigne nous avait été donnée : lorsqu'un feu de bengale brulera, se précipiter vers lui. A ce signal c'est la course, la cavalcade dans les couloirs du métro Bastille. Le regroupement sur un quai de métro où chacun revêt son uniforme et se masque le visage, un peu surpris de se retrouver si nombreux; et puis tout d'un coup c'est la sortie le retour au soleil sous les applaudissements et les slogans : « soldat sous l'uniforme tu restes un travailleur », « liberté d'organisation dans les casernes », pendant trois quart d'heure, une heure solidement encadrés par des camarades des groupes d'extrême-gauche afin d'éviter toute surprise de la part de la police. C'est le défilé dans les rues de Paris, partout applaudit par les travailleurs. Dans tout le cortège c'est la même solidarité qui se manifeste. Puis tout le monde s'est engouffré dans une autre station de métro, a revêtu ses vêtements civils et s'est perdu dans la foule qui continuait à manifester, avant de rentrer dans sa caserne, plus conscient qu'avant de participer aux luttes populaires en menant le combat dans sa caserne et bien décidé à mener la lutte jusqu'au bout.

Paul

LIBERTE POUR QUINARD

Mr Quinard Jean René
n° 9226
1, rue Maurice Barrès
5038 Metz cedex

Metz, le 4 avril 197

Chers amis,

Comme vous avez dû l'apprendre, je me suis quand même fait arrêter (Je n'y croyais plus). Enfin, l'autre jour, à 7heures du matin, devinez qui m'a sorti du lit : 5 gendarmes fraîchement rasés, aidés par les renseignements généraux. Cette arrestation m'a étonné. Une chose est sûre, ces messieurs sont d'un humour peu ordinaire!

— 7h le téléphone sonne. Je saute du lit, décroche le combiné et là, surprise, il n'y a personne au bout du fil. Je n'ai pas raccroché que l'on frappe à la porte. Le temps de m'habiller et hop, j'ouvre. Quelle surprise!...

— le chef gendarme : « *Nous sommes bien chez M. Semelin?*

Moi — *Ben, oui! en regardant le nom de Jacques en gros caractère sur la porte.*

C.G. — *Nous venons perquisitionner*

moi — *désolé mais M. Semelin est absent et ...*

C.G. — *Mais alors, qui êtes vous?* (avec un sourire au coin des lèvres)

moi — *jean Yves K...*

C.G. — *Vous avez vos papiers?*

moi — *Figurez vous que je les ai oubliés en Bretagne la semaine dernière.*

Apparait alors un civil, type basané avec une casquette écossaise sur la tête

C.G. — *C'est lui!*

type — *Oui, c'est bien lui*

moi — *Mais qui est cet homme?*

C.G. — *Les renseignements généraux. Allez, passer lui les menottes et direction la brigade.*

Ah oui, j'avais oublié de vous dire que ces messieurs « travaillent » dans la brigade de recherche des minimes. Je ne continuerai pas sur cette matinée, et pourtant j'en ai des choses à dire! En fin de matiné, on vient me chercher pour les photos. Assi, de face et de profil. Debout, avec ardoise et menottes, dos contre le mur. Je n'arriverai même pas à sourire... N'ayant rien à dire à ces messieurs, je ne leur donne que mon nom, date et lieu de naissance, noms et prénoms de mes parents, rien de plus. Puis c'est au TPFA de Metz que l'on m'envoie. Je dois rencontrer le commissaire du gouvernement. Longue attente dans une cellule. On m'enlève enfin les menottes et ce n'est pas trop tôt. Par contre le nouveau flic qui « s'occupe » de moi n'est pas très souriant.

— Le gendarme : *votre ceinture!*

— moi : *et mes lacets, vous ne les voulez aussi?*

— le gendarme : *ne commencez pas à m'emmerder, compris!*

Enfin à 11H 30, chez le commissaire du gouvernement qui n'est pas seul d'ailleurs.

— JRQ : ***Messieurs, bonjour! je m'assois alors sur la chaise qu'il me présente***

— le C. du Gt. : *Sergent, un peu de tenue* (mes jambes n'étaient pas repliées sous la chaise!

— JRQ : *Primo, je ne suis plus sergent et secundo, je n'ai rien à vous dire*

— *Si vous êtes encore sergent!*

— JRQ : *non d'ailleurs, j'ai renvoyé mes papiers militaires en même temps qu'une lettre de démission car je me refuse d'être complice de votre armée. Voilà maintenant plus de 7h que je demande à rencontrer mes avocats et à chaque fois, on me le refuse, pourquoi?*

— *Je vais téléphoner à Me Defelice*

— JRQ : *vous savez, je suis assez grand pour le faire moi-même*

— *vous n'êtes pas là pour ça* (?????)

Enfin, à 15H 30, sous bonne escorte, direction FResnes, longue attente et la corrida commence. Empreintes, signatures, dépôt des objets personnels, fouilles... Je ne peux malheureusement pas vous raconter la suite.

Le samedi 7H du matin, le gardien : « *Quinard, dépêchez vous, on vient vous cherchez* »

— 8H à 9H : fouille

— 9H sous très bonne escorte, trois véhicules, une dizaine de gendarmes et motards, je quitte Fresnes- 3 km après, j'apperçois une pancarte : Villacoublay 3km

— JRQ : *nous nous rendons à la base aérienne?*

— chef d'escorte : *oui*

— JRQ : *vous n'allez tout de même pas me dire que je suis transféré en avion?*

— *si*

En effet, un avion de la gendarmerie attend sur les pistes.

— JRQ au capitaine de gendarmerie : *On vous prend peut-être trop souvent pour des cons?* pour seule réponse : un sourire. Le chef d'escorte me place dans l'avion et une fois de plus je me trouve coincé entre quatre gendarmes. Je dois signaler que ceux-ci ne m'ont jamais brutalisé. Ils ont du savoir vivre, on a même bien discuté . Ils me font savoir qu'ils étaient bien embêtés de me traiter de la sorte car ils comprenaient très bien cette lutte.

(...)Aujourd'hui, j'en suis au 6 jour de grève de la faim, plus que jamais, j'ai l'intention de la continuer très loin. **Tout va bien**, ensemble, nous vraincrons, nous pouvons. Quelle joie de pouvoir dire à haute voix ce que je pensais tout bas. Non, c'est vrai qu'il est beau ce mot et combien je suis content de pouvoir le crier...

jean-René Quinard

PS Le comité de soutien vous rappelle qu'il fait toujours appel aux bonnes volontés.. pour les finances!

Comité de soutien à J.R. Quinard
communauté J.Y Bellay
39, rue St Hélier
35100 Rennes

LE COMBAT DES ENGAGES

. J.R. Quinard a donc été arrêté le 1°avril au domicile d'un de ses amis. 7 ans d'armée et un combat qui est celui de très nombreux engagés. Passionné par les avions, il écrit à 14 ans à Sud-aviation : la réponse fut une large documentation sur l'armée de l'air. Fric, indépendance, éloignement des parents, cela suffit à J.R Quinard pour s'engager. A 15 ans et demi il entre dans l'armée pour 7 ans. Plus tard, bien noté, il est envoyé en stage dans les PTT. C'est un tournant décisif dans sa vie. Perdu parmi tous ces élèves civiles, il entend parler de politique et des problèmes de société qu'il ne comprenait : « J'avais évolué dans un monde à part, à l'écart de la vie de la nation, avec sa justice, sa médecine, sa discipline, son église. Les militaires sont des citoyens de seconde zone. On leur demande de défendre les droits et les libertés des citoyens mais on les leur refuse. Comment alors défendre quelque chose qu'on a pas? ». C'est pendant ce stage que J.R. remet en cause l'armée, redécouvre l'Evangile et comprend la non-violence. De retour à sa base, il demande la résiliation de son contrat. Refus. La SM l'ayant repéré il est muté pour raison disciplinaire et perd sa spécialité. Puis un accident et quelques mois de convalescence, ce qui ne fera que renforcer ses convictions. La hiérarchie par la suite, tente en vain d'utiliser cet accident pour réformer J.R. « L'armée s'en tire trop souvent grâce à la psychiatrie ». Peu après il déserte, à 3 mois de la fin de son contrat, désertion symbolique et courageuse, pour dénoncer le système des engagements, la publicité mensongère dont sont victime les 20 000 mineurs qui s'engagent chaque année, l'impossibilité de la résiliation de ces contrats. Il explique aussi pourquoi 600 engagés passent chaque année devant les TPFA pour désertion et les 2 000 autres qui désertent pendant un temps plus ou moins long avant de regnagner leur caserne. Il explique aussi le déficit des engagés, les non-renouvellement des premiers contrats (7 000 sur 30 000 chaque année), les motifs peu guerrier d'engagement 85%.

Cette arrestation pose donc de façon plus correcte le problème des engagés (s/off, hdr) « Nous pensons que les engagés doivent pouvoir résilier leur contrat à tout moment ». C'était l'appel des cent en mai 74. Depuis le mécontentement des engagés s'est accusé même s'il n'a pas pris de forme organisée. Une réelle et profonde prise de conscience se fait dans ce milieu mais rien n'est discuté, mis à jour et nous n'avons à faire qu'à des individualités obnubilées par l'appareil répressif qu'elles connaissent bien. La présence d'engagés dans les comités de soldats est de plus en plus fréquente mais participent seuls ceux qui sont reconnus par leur prise de position ouverte et qui n'agissent ainsi que dans l'attente de la fin de leur contrat. Les autres sont bloqués parce qu'en général les appelés se méfient des engagés et les engagés de leur coté craignent de ne pas se faire accepter par les appelés. C'est donc un réel dialogue qui doit s'ouvrir des deux cotés car lui seul peut permettre un rapprochement pour un combat dont le sens est le même pour tous. La lutte des engagés est indissociable de celle des appelés car tous deux remettent en cause l'armée de la bourgeoisie. L'une peut être dangereuse sans l'autre et l'autre moins forte seule.

Bientôt il y aura le procès de J.R. Ce sera le procès de tous ceux qui luttent contre l'embrigadement des jeunes dans l'armée, pour le droit réel à la résiliation des contrats, pour les droits démocratiques reconnus à tous citoyens, les libertés d'expression et d'organisation. La défense et son armée c'est l'affaire de tous, que ceux qui ne veulent plus collaborer avec un système qu'ils n'approuvent plus, le disent et que ce droit leur soit reconnus.

MONOGRAPHIE SUR LE BILAN DE MON ANNEE DE SERVICE MILITAIRE

Encore 3 mois...et c'est le retour au civil. Il faut le dire : cette année, je ne me suis pas assez reconnu en tant que militant, peut-être par manque d'attention aux copains, à tout ce qui se vivait.

Et pourtant ce sont certainement ces copains qui m'ont regonflé, malgré les moments où j'ai eu « peur », lorsqu'on nous disait :« ne faites surtout pas de conneries, sinon on vous aura dans le nez ».

J'ai eu cette peur lorsque j'ai connu et participé à la construction de notre Comité de Soldats. Même si parfois je n'ai pas été dans les mêmes lignes que mon mouvement, la JOC, me proposait, avec les copains nous avons pris part à la construction de la liberté, liberté qu'il est difficile d'arracher à la bourgeoisie capitaliste. Oui je me reconnais dans la classe ouvrière et suis heureux d'avoir pu avec les copains continuer la lutte qui se poursuit à travers les temps et que nous retrouverons en sortant.

Malgré la répression il faut une organisation pour dire que nous en avons assez de cette armée au service du capitalisme.

A l'incorporation, l'acceuil fut brutal pour bien marquer le passage de la vie civile à la vie militaire. Pendant les classes nous sommes réduits à obéir comme des robots. Mais c'est là que se développe la cohésion et la solidarité de notre contingent.

Il y a la mise en condition physique, morale. Il faut d'abord savoir se présenter et dire celà fièrement et virilement , c'est à dire en gueulant haut et fort. Puis l'ordre serré doit contribuer à la cohésion.

Oui, faire son service militaire, c'est jouer tous les jours pendant 12 mois dans une pièce dont on n'a choisi ni le texte, ni la distribution.

En permission on est perçu par son entourage comme « le jeune qui fait son service militaire à tel endroit et qui est en permission »...On vous demande de raconter si c'est bien, si c'est interessant. On serait surpris alors de vous entendre dire oui.

Une erreur, je n'ai pas assez incité ces copains à réflechir ensemble.

Je suis conscient que tous les copains songent à quitter au plus vite ce grand cirque qu'ils ont vécu durant une année au service d'une armée bourgeoise. Ce que nous voulons, c'est vivre en actes et non en mots.

En sommes ne se quitte-t-on pas en bons combattants? Ceux qui gardent d'un coté le pouvoir des exploiteurs et ceux qui les combattent dans le bon sens de la liberté?

un militant de la joc

LE SOU du SOLDAT

INTERWIEW D'UN MILITANT CGT DE LA SNCF

question: comment est née l'idée du sou du soldat dans ta section ?

réponse: En mars 76 nous étions beaucoup de cheminots en lutte. Dans cette lutte beaucoup de copains ont participé aux différentes actions entreprises par la section CGT : piquets de grèves qui faisaient la tournée des chantiers pour faire débrayer ceux qui étaient restés au boulot, assemblées générales, bref à des actions de lutte combatives. Beaucoup de ces gars, 7 ou 8, sont maintenant le crane rasé sous les drapeaux. Nous avons pensé qu'il fallait que ces gars là sentent que l'armée ne soit pas une année foutue loin des camarades de boulot, des camarades de lutte. Nous croyons aussi que l'année passée par des copains à l'armée concerne tous les travailleurs, tous ceux qui avaient lutté en 76 avec eux. La meilleure façon de faire le joint entre les deux, c'est le sou du soldat.

question: comment ça se passe ? comment les gars ont vu ça

réponse : d'abord on a été timide : ce qui s'est passé l'an dernier à propos des soldats nous a embêté : les confédérations cgt et cfdt avaient complètement laisser tomber ceux qui luttaient dans les casernes, alors on était pas très à l'aise. On avait pas envie de se faire jeter dehors par la confédération. Bon! Mais parmi nous il y en avait quelques uns qui avaient appartenu à des comité de soldats, alors on a décidé qu'il fallait relancer cette vieille idée: c'est pas d'hier que ça existe le sou du soldat, ça date du début du mouvement syndical!
On s'est jeté à l'eau et ça a marché. Une fois que les gars ont vidé leur sac sur le bon vieux temps, ils se rappellent que ça n'a pas toujours été drôle l'armée. Quelques uns se souviennent de la guerre d'Algérie, ou bien des problèmes de fric parcequ'ils avaient des gossesd ou des choses comme ça. Quand le verni du temps des cuites est tombé, les gars discutent drolement et c'est pas pour raconter les balades à pieds!

question : comment comptez vous continuer votre action de solidarité avec les soldats ?

réponse : nous voudrions bien aprofondir le mouvement de solidarité : faire que tous les chantiers soient concernés, que toutes les sections de notre boite en fasse autant.
Ensuite, nous voudrions que notre solidarité avec les soldats soit une solidarité de lutte : nous voudrions que les luttes des soldats soient soutenues par toutes les sections syndicales, par tout le mouvement syndical. Nous ne voudrions pas que notre action soit isolée au seul fait d'une collecte d'argent pour aider les gars à sortir un peu de leurs ennuis financiers! Enfin tu sais, c'est une première action.

question : quels trucs concrèts comptez vous faire pour celà?

réponse : d'abord, que la section envoie du courrioer syndical (journeaux, tracts) aux gars sous les drapeaux, pas à quelques uns mais à tous, même à ceux qui ne sont pas syndiqués mais qui sympathisent. Ensuite, il faudrait que nous publiions des lettres des appelés dans le bulletin syndical, pour que tout le monde soit au courant de ce qui se passe dans les casernes.
Enfin, quand on aura fait tout ça, on trouvera ceratinement des trucs allant plus loin...des trucs qui permettent aux travailleurs de soutenir toutes les luttes des appelés.

C.G.T. FEDERATION NATIONALE DES CHEMINOTS F.S.M.

SYNDICAT DE [redacted]

Janvier 1977

/ SOUSCRIPTION en faveur des cheminots-soldats /

Camarades, vous connaissez tous, un ou plusieurs jeunes cheminots, hier présents avec nous au travail et dans nos luttes, qui sont actuellement "sous les drapeaux".

Un an de "Service National" obligatoire, ça veut dire pour eux qui sont partis, ou pour vous qui allez partir, un an de perdu en corvées diverses

Cette année n'est pas sans signification, cela veut dire:

- un an au service de l'armée-briseuse de grève
  grève des cheminots (Novembre 72)
  grève des tris postaux (Novembre 74)
  grève des aiguilleurs du ciel (accident de Nantes)
  grève des éboueurs de Paris, Marseille et Lyon.
- un an d'embrigadement, où on voudrait faire croire à l'appelé qu'il n'est plus un travailleur.
- un an loin de chez soi, avec les transports chers (Allemagne), les permissions espacées, l'ennui, ou le travail abrutissant (corvées)
- un an sans argent, 210 F. par mois pour X heures par semaine, comme domestique ou chauffeur de ces messieurs.

L'isolement est le meilleur moyen de cette année anti-ouvrière contre nos camarades.
Le briser est le devoir des syndicats et de l'ensemble des travailleurs
Nous pensons le faire en leur écrivant: demandez leur adresse au syndicat, signalez lui chaque départ.
Nous devons le faire également en versant au sou du soldat.

LE SYNDICAT DE [redacted] ouvre ici une souscription pour les camarades que nous connaissons sous les drapeaux.

Quelle qu'elle soit, votre participation est importante.

Pour le Bureau

[redacted]

« 68 DANS LES CASERNES »

AVERTISSEMENT

Nous avons reçu d'un militant révolutionnaire présent sous les drapeaux en Mai 68, un témoignage assorti d'une analyse politique .De ce témoignage , nous avons fait un récit que nous publions en deux parties.

A l'époque, des bruits avaient courru: l'armée allait intervenir, c'était imminent! De Gaulle, en secret, avait joint MASSU à baden-baden. Ces bruits alarmistes étaient-ils fondés? Comment le contingent qui alors restait 18mois entre les mains des militaires, réagirait ?

Ce témoignage donne son point de vue :effectivement l'armée était sur le pied de guerre. Quand au contingent, dont les civils ne se préocupait pas, son isolement le vouait à l'impuissance.

C'est un point de vue, qui, dans tous les cas, souligne le pas qu'a franchi le contingent par sa lutte depuis 68. Mais si un autre témoignage s'inscrit en faux contre cette version , nous sommes prêts à le publier.

A cette occasion, nous invitons tous les camarades qui ont vécu, à ses diverses étapes, le mouvement des soldats, à nous faire parvenir récits, histoires, feuilletons!...

Le Comité de Rédaction de l'ECHO

CE SONT DES TRAVAILLEURS SOUS L'UNIFORME!

C'est ce que devaient penser les militaires, du contingent, en Mai 68 ,à voir le peu de confiance qu'ils lui accordaient. Les instances supérieures avaient pris leurs mesures: tel régiment de telle région était transplanté dans telle autre, où il n'avait aucune attache . Dans les casernes, on occupait le contingent à des tâches apparemment passive de garde. Et surtout, on l'avait mis à l'abri de toute contagion extérieure par la consigne (suppression de toute permission)

Quand aux régiments jugés sûrs, en général ceux des professionnels (RPIMA, RCP,certains RIMA...) on les transporta dans la région parisienne. En cas de besoin, on pourrait ainsi les amalgamer aux régiments d'appelés.

LA TROUILLE LES AVAIT TOUS SAISIS

L'atmosphère était tendue. La S.M. rodait. on louait les exploits des vaillants gendarmes et des pauvres CRS, victimes héroïques et disciplinées des communistes, des politiciens vendus et de la presse pourrie.

le contingent, lui regardait ces gendarmes qui étaient hébergés dans presque toutes les casernes.Il les voyait revenir au petit matin,boitillant,toussotant,abattus,les traits tirés. Puis l'après-midi,ayant bien dormi,bien mangé et surtout bien bu,il les écoutait raconter leurs prouesses et les exactions des foules déchaînées.

Les sous-off en restaient muets d'admiration. Dans leur tête, des rêves de sang s'agitaient. Ils s'imaginaient au fusil-mitrailleur, tirant dans la foule. Mais tout cela ne valait pas la légion ni les paras ni les fusilliers-marins. Eux, c'est à la grenade et au couteau qu'ils iraient nettoyer toute cette vermine. Ça ne durerait pas longtemps... Et puis, vivement les chars!

« MOI, JE SUIS AVEC EUX. MAIS SI JE REÇOIS UN PAVE SUR LA GUEULE, JE NE ME LAISSERAI PAS FAIRE! »

Combien de fois n'avons-nous pas entendu cette réflexion dans le rang?

Hésitant, mal informé, troublé, trompé... isolé, le contingent se méfiait des grévistes et des « émeutiers ». Ceux-ci à leur tour se méfiaent de lui. Que se serait-il passé s'ils s'étaient trouvés face à face, alors qu'aucun lien n'avait été noué?

Certains, pourtant, envisageaient des actions. Nous en entendions parler. Mais elles n'avaient rien de construit. Ici, les armuriers se préparaient à refuser purement et simplement de donner les armes, sans prévenir personne. Là, on comptait retourner les armes contre l'encadrement. Ailleurs, d'autres voulaient se faire porter malades, ou se faire mettre en prison, ou fuir, passer du côté des manifestants... Chacun avait son idée. Qu'en aurait-il été sur le terrain, nul ne peut le savoir!

Au fond, personne n'osait croire que nous pouvions nous retrouver face aux grévistes, tout en l'appréhendant. N'osant rien croire, on n'osait rien faire ni préparer.

« CAMARADES SOLDATS!

A la suite de grèves revendicatives déclenchées par tout les travailleurs de France, le gouvernement a organisé une sauvage répression policière contre les étudiants et les travailleurs en lutte.

Le pouvoir ne détient plus les usines, ni les universités ni les organismes publics. Il ne lui reste plus que la force, c'est à dire : les ***CRS et l'ARMEE DE METIER, POUR ECR.:SER LE PEUPLE EN LUTTE***

Aujourd'hui il se prépare à vous donner l'ordre de tirer sur le peuple français, sur vos parents et vos amis.

Vous ne pouvez accepter d'être les instruments d'un massacre ordonné par un pouvoir rétrograde qui ne représente plus la volonté populaire.

Camarades soldats, luttez avec nous pour pouvoir revenir le plus vite possible dans la vie civile, participer avec nous au renouveau de la société. »

C.A ouvriers-étudiants

Ce tract fut le premier à circuler dans les casernes en mai-juin. Il était signé « Comité d'action de la Sorbonne ». 24 h. à l'avance, tous les régiments de la région parisienne avaient reçu la note confidentielle suivante:

« *Renseignements valeur B.I nous informe que CAR Sorbonne se propose de diffuser massivement (50 000ex.) un tract appelant à la désobéissance et à la rébellion. Prendre toutes mesures utiles, récupérer tous les exemplaires distribués, appréhender y compris par la force et remettre à la gendarmerie les diffuseurs*».

Quand on eut enfin le papier entre les mains, ce fut un immense éclat de rire. Ce texte alarmiste tombait comme un cheveu sur la soupe. A tel point que les officiers l'utilisèrent pour ridiculiser ses auteurs. Certains allèrent même jusqu'à le lire au rapport afin de pouvoir le commenter devant leur compagnie rassemblée. Ce fut un échec grave qui soulignait le fossé qui séparait le contingent du mouvement civil de lutte.

L'INTOXICATION DU CONTINGENT ETAIT PROVISOIREMENT UN FAIT ACQUIS

Ce qu'il faut comprendre, c'est que tout était organisé pour couper tout lien avec les civils et même pour nous dresser contre eux.

suite page 12

Repos du Guerrier?

La perm', c'est quelque chose de terriblement important dans la vie de l'appelé... On compte les jours, on magouille pour avoir une « 72 » et pas une « 48 »; ça se comte en heures, chaque heure compte... Pour retrouver chez soi il faut attendre jusqu'à la dernière seconde : une perm', ça peut toujours être sucré... Et puis quand on arrive chez soi, chez sa femme, ou chez sa copine, ça ne se passe pas toujours bien et une sorte de fossé se creuse entre les rêves de perm' et la réalité. Pour piger ce qui se passe, il faut peut-être essayer de voir ce que vit la femme ou la copine pendant des perms... On en a beaucoup discuté au collectif femmes-armée, parce que la perm', c'est le moment où les contradictions apparaissent, où les problèmes se posent, souvent pas faciles à résoudre. On a choisi de raconter. Pas une histoire dramatique, non, au contraire une situation apparemment sans histoires, sans grands conflits. Mais elle montre que même dans ce cas-là tous les problèmes sont posés.

Deux mois déjà, dix mois encore, ça a passé vachement vite et pourtant je me dis que ça ne finira jamais. La 1r perm' au bout d'un mois. Que s'est-il passé? On en avait beaucoup parlé avant. On se demandait comment ça allait se passer, comment on allait assumer cette situation nouvelle et pas choisie. L'angoisse devant l'inconnu.

Au moment du départ, j'ai ressenti une sorte de soulagement : enfin on y était. Bien sûr il y avait les problèmes de fric, je me retrouvais toute seule pour payer l'appartement, les charges... Et encore ses parents l'aident un peu mais quand je pense aux autres. Aux filles qu n'ont pas de boulot quand leur copains part! Maoi je sortais de six mois de chômage, j'imagine ce que ça aurait été!

Tout de suite on s'est écrit. Mais c'était à sens unique, lui il racontait tout ce qu'il découvrait. Moi j'avais l'impression que mes petites histoires c'est vraiment ridicule, vachement loin de ses préoccupations. Déjà tout était marqué par l'attente de la première perm. Dans sa première lettre il y avait la date. Il ne voulait pas que j'aille l'attendre... J'étais dans un troquet, j'ai vu arriver un bidasse souriant mais les bidasses sourient en perm. Je ne l'ai pas vraiment reconnu... Et puis c'était vraiment les retrouvailles... Il a commencé à parler, parler, parler. Moi j'avais envie de savoir, je ne trouvais pas ça pesant au contraire... De temps en temps je disais bien quelque chose mais ça ne passait absolument pas. On était tous les deux dans son univers. Là où ça s'est gâté, c'est quand on a vu les copains. J'entendais évidemment 10 fois de suite les mêmes histoires, ça encore ça pouvait passer. Mais j'ai remarqué que quand moi je parlais de ce que vivait Pierre, tout le monde s'en foutait ou à peu près. Je me suis sentie niée. Et puis je n'ai pas supporté le coté « héros » : au lieu de s'intéresser à ce qu'il vivait vraiment, tout le monde mythifiait. s'enthousiasmait un peu à vide... Mais même si ces premières permissions se sont bien passées, il y a le reste du temps où je vis très bien, où je fais plein de choses, je suis contente d'être libre, je découvre une autonomie que je n'avais pas avant, et c'est sûrement encore plus accentué pour d'autres femmes. Mais quand arrive le vendredi soir, je me débrouille toujours pour être disponible, ça commence à la sortie du boulot le vendredi, je foncxe, pour ranger, pour faire le marché, acheter ce qu'il aime, prévoir les copains qu'il aura envie de voir, essayer de trouver une bagnole à me faire prêter. En général les parents de Pierre prêtent la leur, comme ça ils sont sûrs de le voir : il va falloir la rapporter! Je cherche des bouquins qu'il aura envie de lire. C'est le grand branle-bas : retour au foyer.

Mais cela ne me pèse pas parce que j'ai vraiment envie de lui faire plaisir, parce que je suis contente. Si j'avais quelque chose à faire de vraiment important à ce moment là je ne sais pas trop comment cela se passerait. Par exemple, je suis partie en vacances un week-end où il devait venir en perm. J'étais vachement mal, trop mal pour avoir envie de le voir. Finalement sa perm a été sucrée et j'ai vu qu'il n'était pas venu. Mais s'il était venu, ça ne changeait rien car si on s'était vu, ç'aurait été raté. Mais comme on pense tout en terme d'occasion, de rentabilisation de ces heures de fausse liberté, c'est difficile à assumer. Pourtant être là au moment de l'arrivée en perm, cela peut devenir une obligation, un du, sinon tout pourrit ensuite...

Mais la perm elle-même c'est compliqué. Ainsi, à partir du dimanche après-midi dans une « 48 », l'atmosphère s'alourdit. Et dans une perm de 72h, c'est à partir du lundi mation que ça se gâte. la journée est foutue. Et puis il y a un fossé qui se creuse nécessairement, je rencontre des gens qu'il ne connait pas et ça il ne supporte pas forcément bien, il se sent exclu. Comme si mon indépendance pouvait devenir un danger. Le fossé, c'est aussi la communication dans un seul sens, on est un peu comme tous les deux en perm et c'est lui qui détermine de quoi on parle. Pierre et moi on parler beaucoup de la caserne, je connais un autre copain qui refuse d'en parler pour « ne pas perdre de temps », mais cela revient au même.

Et puis, une perm, ce n'est jamais sûr :

La dernière perm, on avait fixé un rendez-vous, j'attends, j'attends, personne. Fataliste je me dis que ça devait arriver un jour! Partagée entre l'énervement parce que j'avais quitté les copines avec qui je passais la soirée

pour rien, et l'inquiétude qui naissait. Je suis rentrée en me racontant des histoires « peut-être qu'il est arrivé plus tôt, qu'il est déjà à la maison »... mais il n'y avait personne. Alors je suis devenue rageuse, j'avais envie d'avoir en face de moi ce capitaine et de lui dire ce que je pensais. Le chantage aux perms, c'est vraiment dégueulasse. Je me suis rendu compte à ce moment là qu'on est nous aussi directement touchées, on ne peut pas y échapper, ils interviennent dans notre vie, ils en décident! Ralbol! Et individuellement on sent vraiment impuissantes pour imposer au moins les perms régulières, les trajet moins longs (le rapprochement du lieu d'habitation), et moins crevant (quand il faut repartir à 3h du matin, tu parles d'une joie!). Mais il se passe aussi d'autres trucs bizarres, compliqués. Par exemple, il y a une dépendance du soldat par rapport à sa copine qui est quelque chose de particulier et qui change plein de choses dans les rapports. On ressent qu'il a vachement besoin de soi et que c'est pas équilibré. C'est un peu un rapport de force inversé et les deux réagissent par rapport à ça. Une copine me disait qu'elle avait le sentiment d'en rajouter quand son mari arrivaait en perm. D'en faire trop dans la joie, dans l'expression de son plaisir de le voir; elle ne savait plus finalement ce qui était vrai et ce qu'elle faisait pour lui, pour le rassurer. Il y a plein de petites choses comme ça qui s'accumulent, qu'on arrive pas à dire parce qu'un soldat quand il arrive en perm, il est tellement marqué par l'oppression de la caserne qu'il n'a pas envie de faire face à d'autres problèmes. Il veut le confort, la sécurité affective, il veut se reposer à tous points de vue et en même temps c'est impossible parce qu'on ne peut pas non plus accecter **si ça devient pour nous d'être le repos du guerrier.**

Lire l'*Écho* c'est bien, vous abonner, c'est mieux !

Pourquoi ? Nous avons dû emprunter du fric pour sortir ce numéro. En vous abonnant, vous nous permettez de continuer à vivre sans accumuler les dettes. Abonnement 1 an (10 numéros) :

France - pli ouvert	**40 F**
France - pli fermé	**60 F**
Étranger - pli fermé	**80 F**
Chômeurs, appelés, femmes et compagnes d'appelés	**30 F**
Abonnement de soutien	**100 F et plus**

en bref...

Comité pour la vérité sur la mort D'EMMANUEL BELKASSA.

Pour tous contacts et en particulier pour reflexions sur l'emprisonnement militaire (cas de la prévôtale de Landau) écrire
c/o Michel Fermier, 10 rue de la voie verte. 92140 CLAMART

94 RI D'ETAIN

Ce régiment fait encore parler de lui, nous avons (écho n°) déjà signalé par un extrait du journal du comité un cas de violence envers un appelé. Ainsi le soldat Puyol exempté de pilotage de char a été forcé par le sergent Salvaillat à franchir la « girafe » (3,50m de haut). Résultat : Puyol paralysé pendant trois semaines avec des complications à redouter...

— **Colombes** : Ce comité s'est constitué en soutien à deux soldats du 10 RG de Spire actuellement emprisonnés (Serge Renard de Colombes et Patrick Dupuis de Sartrouville). Il a entrepris de nombreuses actions de popularisation; ce qui a valu à ces camarades d'être interpellés par deux fois assez violement et soumis à intérrogatoires (D'où tenez-vous ces tracts? Où travaillez-vous? Combien gagnez-vous?...)

— On meurt beaucoup dans l'armée française, ça ne se passe pas au Zaïre, pas non plus à Djibouti, pas non plus un obus échappé du Larzac... c'est au 1r régiment de Dragons de Lure; on en a déjà parlé, les CS se sont battus sur le terrain de la santé. Encore une méningite, dira-t-on, et depuis le début de l'année plusieurs cas se sont déclarés. Il faut lire ce qu'explique le comité de soldats du 2e RH d'Orléans (voir article « du coté des comités ») car c'est l'illustration, la quasi-mise en scène de la mort d'un soldat. C'est à chaque fois le même déroulement. Ainsi au 1r RD trois cas de méningite arébro spinale se sont déclaré. Un mort samedi 16 avril. Deux autres soldats hospitalisés sont dans un état grave. Ces trois soldats originaires de la Guadeloupe sont du contingent 77/04... comme toujours dans un pareil cas seuls les appelés sont consignés sanitaires dans la caserne, c'était ainsi à l'ENSOA de St maixent le 15 janvier.

Depuis le 29 Mars Jean-Jacques Ripoche fait une grève de la faim pour sa libération et pour que lui soit reconnu le statut d'objecteur.
Ne sétant pas présenté aux trois jours d'incorporation à Lyon, la gendarmerie l'arrte le 18 Novembre 1976 au domicile de ses parents. Deux jours après il est emmené à Rennes pour y être incorporé. Jean-Jacques refuse de faire son service. Il est alors mis aux arrêts de rigueur puis transféré à la maison d'arrêt de Rennes, où sur les conseils d'autorités militaires, il fait une demande de statut d'objecteur de conscience. Celle ci est refusée parce trop tardive.

Le 12 avril ses parents écrivent au Général Cdt la III RM pour demander sa libération, et que lui soit reconnu comme objecteur. J.Jacques défend depuis très longtemps ses convictions personnelles : non-violence et pacifisme. Il est près à faire beaucoup pour faire prévaloir ses idées.

Ecrivez lui :
JJR Quartier OUEST
BLD J.Cartier
35000 RENNES

ENFIN UN OUI VOLT CLAIR !

Il dit : « De tendance, je suis à gauche, je suis plutôt vers le socialisme (...). Je ne suis pas de cette droite qui est prête à tout casser. Les meilleurs ministres de la défense que j'ai eu étaient des socialistes. Mais ce qui m'inquiète dans cette gauche, ce sont les communistes; je les ai vus partout où je suis passé, je me suis battu contre eux. Le socialisme, oui, mais pas avec les communistes (...).

C'est dommage qu'un homme de la classe de M. Mitterrand ne fasse pas équipe avec le président. » Il en va de même pour « M. Chirac qui est un battant ». « Le président, M. Chirac et M. Mitterrand s'ils pouvaient se mettre sur la même longueur d'ondes, on ferait une France terrible », a ajouté le général Bigeard, admettant qu'il faisait de « la politique-fiction » et que c'était « une pure rêverie ».

Vie des Collectifs...

— **Strasbourg** : activité essentiellement centré sur la riposte à la répression de Vieux-Brisach, sur un très large front (tract, pétition, démarches multiples en direction des personnalités démocratiques, délégations...) Ils ont obtenu entre autres le soutien d'un conseiller général PS.

— **Rennes** : mobilisation contre la répression anti-militariste local

— **Montpellier** : récemment constitué. Nous demande de faire part de son intention d'entrer en contact avec tout ceux qui entendent lutter sur ce terrain. Se réunit tous les jeudi à « La gerbe », rue Chaptal (adresse: CSISO c/o « La brêche », 34, rue de l'université 34000 Montpellier)

— **Grenoble** (GLAM) Diverses brochures. investi surtout sur le problème du déplacement des régiments de Grenoble et environ en direction de Varces. demandes de transport réguliers et gratuits pour les bidasses, que

Parallèlement, a fourni un travail d'information important à l'occasion des municipales. Constitue l'antenne locale du CNSLS, volontairement plus large que le groupe de lutte anti-mitariste déjà existant, afin de ne pas

— **Marseille** : en plus des interventions publiques et ventes de l'écho, tâches habituelles que dorénavant nous cesserons de rappeler, prépare un bouquin sur les TPFA

— **Lyon** : a actuellement au nombre de ses activités l'élaboration d'un montage diapo d'information sur deux thèmes principaux :
— la vie dans les casernes
— le mouvement des soldats.

— **Brest** :élaboration d'autocollants

— **Caen** : intervention aussi fébrile et féconde. vendent plusieurs centaines de n° du canard

— **Tours** : s'est crée par étape, après bilan des organisations antimilitaristes existantes sur la ville

— **Le mans** : des problèmes sont apparud, donnat lieu à la confection d'une plaquette locale; et à celle d'un supplément à l'écho

(suite de la p.22)

nature, continuent leurs activités civiles. Certains se voient radiés de l'éducation nationale, d'autres empêchés d'être embauchés dans l'administration, mais ce sont en fait qu'une minorité. Ils peuvent à leur guise combattre de l'extérieur l'institution militaire. Leur nombre va croissant. Les comités de lutte des objecteurs (CLO) sont dans toutes les grandes villes et leur détermination les a faits rentrer dans le combat anti-militariste. ce n'est plus le refus personnel des armes, mais bien une atitude politique face au problème de la militarisation. En cela les comités de lutte des objecteurs sont solidaires des comités de soldats et sont parties prenantes de leur combat pour les droits démocratiques, la liberté de s'associer, contre la répression de la hiérarchie militaire.

un objecteur du collectif
de soutien aux luttes
des soldats de Caen

tribune libre

suite de la bande dessinée des copines de Caen.

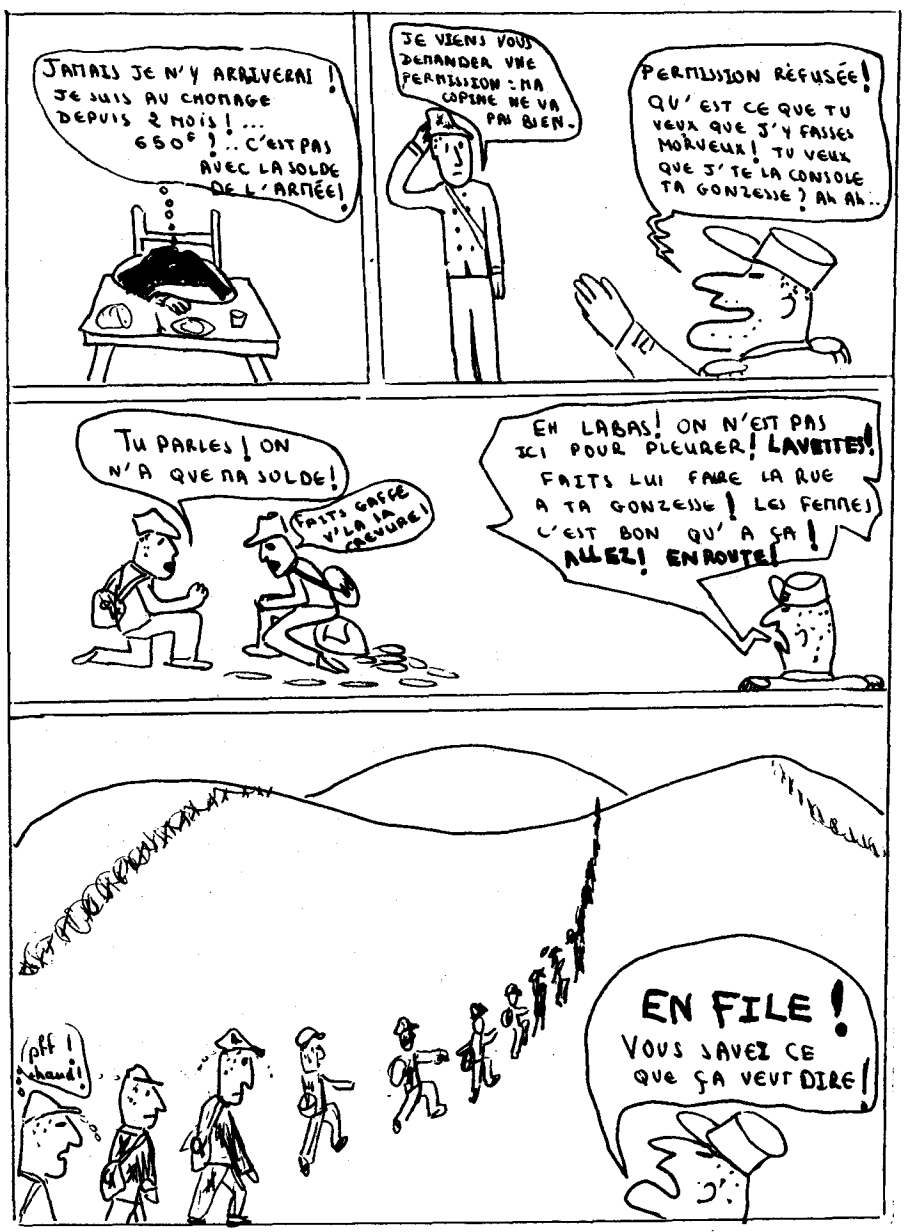

Soldats, objecteurs, insoumis...

Contre l'embrigadement militaire il existe différentes luttes. Les comités de soldats revendiquent les droits élémentaires du citoyen, collectivement, et font face à l'autorité de la hiérarchie à l'armée. Mais l'armée ne forme pas qu'un bloc de soldats en uniforme. Elle se ramifie sur l'ensemble du territoire, et la lutte se situe également à ce niveau. L'armée actuelle n'est pas uniquement constituée du contingent : elle dispose de sa propre justice, de son reseau de télécommunications, de ses propres terres (200 1000ha), de l'espace aérien et son commerce (vente d'armes). En cela, elle deviens dangereuse pour la liberté de tous, surtout lorsqu'on sait qu'une ordonnance de 1959 permet en cas de « menace » (terme tout à fait vague) de mobiliser chacun là où il travaille (l'ordonnane appliquée, un ouvrier ne viens pas à son travail, il sera condamné pour désertion!).

Les objecteurs luttent contre l'ensemble de la militarisation. Ce sont des appelés, rassemblés en comités (tout comme les comités de soldats) autonomes, qui profitent de cette brêche ouverte qu'est le statut des objecteurs de conscience pour affirmer leur dégoût de l'institution militaire. En tant qu'appelés, les objecteurs, sont soumis à un régime para-militaire, réglementé par le décret de Bregançon. Celui-ci oblige les objecteurs à effectuer un service civil de deux ans dans une entreprise d'Etat à but lucratif, l'office national des forêts. Les objecteurs en affectation n'ont pas le droit de réunion, d'association. De plus aucune propagande du statut n'est toléré. Pour ces raisons, la majorité des objecteurs sont insoumis. Face à ce mouvement, le gouvernement se trouve embarassé de 1 800 insoumis. Ce rapport de force empêche toute répression féroce (les deux derniers procès en tribunal civil , ont été renvoyés sine-die). Ces 1 800 insoumis courent donc dans la

(SUITE P21)

L'ARBITRAIRE

par un ancien appelé de l'armée de l'air

L'arbitraire, c'est sans doute ce que l'on ressent le plus fortement à l'armée. En passant les grilles de la caserne, on perd tous ses droits. Il n'y a plus que des tolérances, soumises à de multiples facteurs : la base, le colonel, le service, le chef, l'individu... De ce fait, ce qui était toléré peut devenir interdit sans qu'on sache pourquoi, ni comment.

quelques exemples : Tel gars est prévenu un vendredi qu'à cause de la maladie d'un autre, il devra le remplacer à la garde le week-end. « Présentez vous à 18H au poste de police ». Que peut-il dire? Jacques était à l'infirmerie depuis trois semaines en « observation ». Il était marié et il avait réussi à obtenir une 48. Cela avait été accepté; les différentes autorités avait signé la perm et il s'apprêtait à partir lorqu'il fut demandé à l'infirmerie. Là, le sous off lui demanda son titre de permission, « pour vérifier quelque chose ». Il le prit, le regarda... et le déchira en disant : « finalement, je ne peux pas vous laisser partir, vous comprenez, il faut qu'on vous fasse une prise de sang lundi et je préfère que vous soyez reposé... ». Jacques dut rester le week-end à l'infirmerie, non sans avoir protesté, mais en vain . « C'est un ordre » De plus, ses protestations lui valurent de ne pas avoir de « permission ». De plus, ses protestations lui valèrent de ne pas avoir de « permission de convalescence.. » Petits exemples certes! Il n'y a ni mort, ni bléssé. Mais tout cela crée un climat d'incertitude, de doute et d'insécurité. Et, à la longue ça fatigue.

Les exemples cités touchent aux perm. Mais que dire de l'impossibilité de répondre aux moqueries, aux insinuations, à l'irrespect. Et les balayages interminables en vue de l'inspection? Le nettoyage pour la revue. Un jour, il a fallu qu'on cire le sol... en ciment. Nous avons même du le faire briller! Se plier à toutes les exigences pour éviter la punition. On raconte qu'un gars s'était fait engueuler parce qu'il avait mal nettoyé son fusil. Le sous off lui avait dit : « *Je reviens dans une heure. Que ce soit propre!* » A son retour, il inspecte l'arme :« *c'est bon ça ira, mais attention la prochaine fois* »Or, le gars n'avait même pas pris la peine de nettoyer l'arme... alors?

Ils ont tout pouvoir, et ils le savent. Ils sont solidaires entre eux. Rarement le colonel, devant qui passent tous les motifs, enlevera une punition mise par un subordonné, même si ça crie l'injustice : « *Vous comprenez, je ne peux pas vous l'enlever complétement. Je vais vous la réduire. comme ça, tout le monde sera content.* » Ils peuvent tout se permettre pour faire chier le bidasse. Et ils ne s'en privent pas. Tout est sujet au chantage, les perms, bien sûr, mais aussi les affectations pendant les classes, le permis de conduire; ce dernier peut être passé à l'armée... sous réserve du chef de service... Le réglement militaire est tel qu'il permet toutes les interprétations. Dans son genre c'est un chef d'œuvre d'hypocrisie. « **Non éxécution d'un ordre; refus d'obéissance; négligence dans l'application d'un ordre** », mille nuances, mille interprétationset... mille façons de punir. Il n'existe aucune garantie, ni aucun recours pour le soldat, livré pieds et poings liés à leur « réglement ». La seule défense possible se trouve dans une lutte collective contre cet arbitraire. Le dénoncer, puis résister, voilà le chemin. L'exigence d'une structure collective des soldats rencontre un écho dans les casernes parce qu'il est facile de comprendre que, pour résister à la hiérarchie militaire, structurée et organisée, il faut que les soldats se regroupent.

Quand viendra le jour, où dans les casernes, des délégués iront discuter avec, comme arme, la grève générale aux armées?

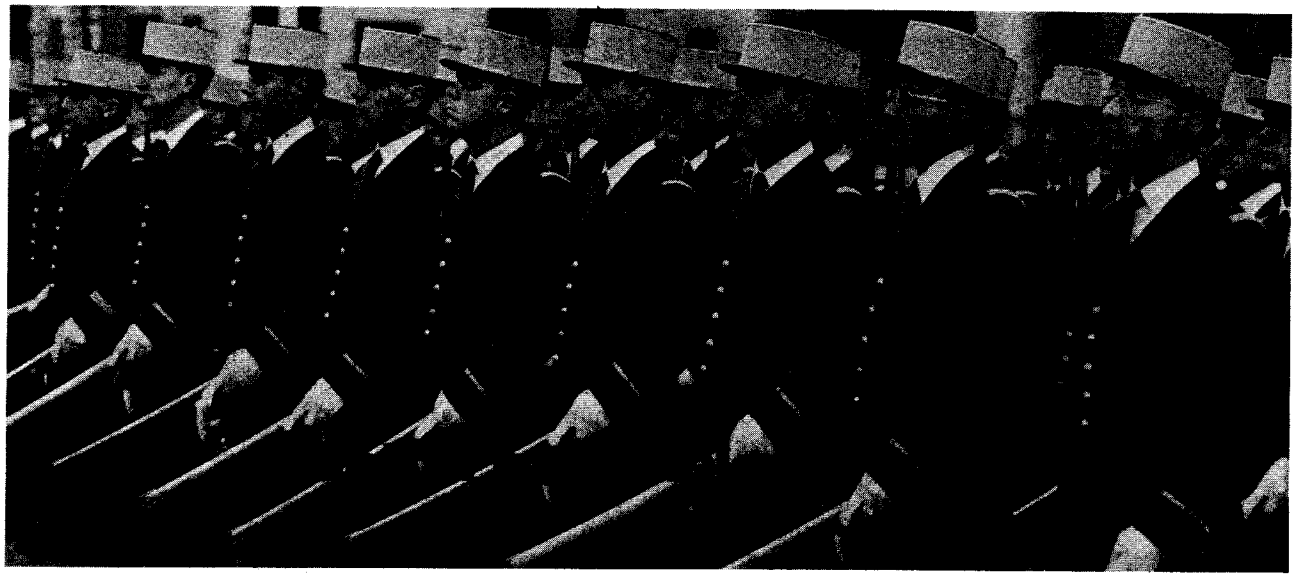

Le 27 mars s'est tenu la 3e coordination nationale du CNSLS. Etaient représentées 15 villes plus les collectifs locaux de la région parisienne.

La vague de répression qui venait de commencer contre les comités de soldats a été bien entendu au centre des discussions : son ampleur montre bien que la hiérarchie militaire cherche à empêcher l'expression des soldats le 1r mai. Le CNSLS a décidé de mettre en avant le front le plus large possible, au niveau local comme au plan national, pour stopper les agissements du pouvoir. Ce front doit regrouper toutes les forces poltiques et sociale disposées à protester et à agir contre la repression. Bien entendu, la constitution de ce front ne remplace ni les explications, ni les initiatives propres du collectif, notamment le soutien sur **tous les plans** des comités de soldats.

Un débat assez long a eu lieu sur la question de l'objection, l'insoumission... La position suivante a été adoptée :

— Le CNSLS **soutient face à la repression** ceux qui se trouvent confrontés directement à la justice militaire. C'est à dire qu'il informera, popularisera et agira aux cotés des objecteurs et insoumis lors des procès que leur intentera l'institution militaire.

— Mais il **ne peut pas prendre en charge le mouvement antimilitariste dans ses différentes composantes;** étant entendu que ces mouvements possèdent déjà par ailleurs leurs propres structures d'organisation, autonomes ou liées aux organisations qui les soutiennent (CLO journal « objection » par exemple). Car tel n'est pas notre objet.

D'autre part, la discussion a portée sur les perspectives d'élargissement du collectif. Il s'agit de mener à bien le projet affirmé dès la création du CNSLS :regrouper, coordonner toutes les forces qui participent au soutien au mouvement des soldats : syndicalistes, instances syndicales,. organisations paysannes, personnalités... et cela en prenant pour base, les fondements du mouvement des comités de soldats, seul socle d'unité réelle possible.

Certains regroupements de militants antimilitaristes présents (CRAM, CLO...) en observateur, ont affirmé leur désaccord avec ces bases, reprochant un prétendu flou dans les positions du CNSLS et prenant des démarcations proclamatoires et une discrimination au sein du mouvement des soldats sur le thème : il y a les luttes de fond de gamelle et puis les luttes révolutionnaires.

Pour conclure, le CNSLS a décidé d'une part d'ouvrir plus largement l'écho des casernes aux expériences concrètres de soutien aux soldats (notamment dans les entreprises) et d'organiser une **convention nationale pour le soutien au mouvement des soldats,** convention qui serait un moment de rencontre et de convergence et toutes les forces qui aident d'une manière ou d'une autre les comités de soldats.

Chambéry

Après le vote d'une motion de soutien du conseil municipal de Chambéry, la hiérarchie de nouveau a pris peur, appelant à la rescousse son épouvantail favori : la Cour de sûreté de l'Etat. C'est Bourges lui-même qui est monté en ligne :« les agissements en quesion tombent bien évidemment sous le coup de la loi. La délibération du conseil municipal de Chambéry a été déclaré nulle de plein droit par arrêté préfectoral. Quant à la distribution d e tracts,r qui relèvent de l'antimilitarisme le plus éculé et incitaient les militaires à la désobéissance, la gendarmerie de Chambéry en a dressé procès verbal, car la qualité de conseiller municipal et d'adjoint au maire ne saurait mettre à l'abri des lois, avec pour destinataire le procureur général près la cour de sûreté de l'Etat ».

Une fois ne leur a pas suffit, décidemment.

Nous rappelons qu'il s'agissait d'une motion de soutien demandant la libération immédiate de tous les soldats emprisonnés et affirmant son soutien aux luttes légitimes des soldats.